

PER
B-226

S

BULLETIN DE LA FERME



COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIII, No 21

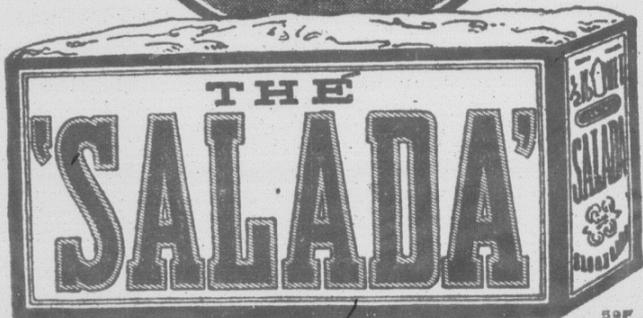
QUÉBEC

23 MAI 1935

23

**NOUVELLE
MARQUE JAUNE**

28^c 1/2 lb.



MARQUE BRUNE - 33^c 1/2 lb.
ORANGE PEKOE - 40^c 1/2 lb.

23

23

DIX



57F
DA'

I

E



d'abonne-

voire année
profitez-en.

POUSSINS--POUSSINS
 Poulettes écloses en février et mars—Poulettes
 Permettez-nous de vous coter nos prix sur
 POUSSINS éclos en mai et juin
 Vous pouvez épargner de l'argent
 aussi sur POULETTES écloses en février
 et mars qu'il importe quel autre mois.
 Nous avons en stock de merveilleuses pou-
 lettes Leghorns Blanches, Rocks Barrées et
 Rhode Island Rouges.
 Prix spécial pour JEUNES COCHETS
GODDARD CHICK HATCHERIES
 Britannia Heights, Ottawa, Ont.

**Concours de ponte
canadien**

8^{ème} semaine se terminant le 15 mai

La récolte totale des œufs au cours de cette dernière semaine a été inférieure à celle de la semaine précédente par soixante-dix unités. Cependant nous considérons ces résultats comme satisfaisants. Les vedettes ont dépassé le rendement de la semaine dernière et ont gagné plus de points que les meilleurs parquets durant la semaine correspondante de l'année dernière.

Au passif, nous comptons seize oiseaux qui n'ont pas pondu et deux parquets n'ayant pas atteint 50% du rendement.

Le poids des œufs continue d'être très satisfaisant, un seul œuf fut disqualifié au cours de la semaine.

Quatre parquets ont compté plus de 60 points chacun. Les trois meilleurs parquets de la semaine sont:

Parquet	Points	Œufs
4 P.R.B. A. J. Uquhart	71.3	61
5 R. W. Kettle	64.9	55
11 G. W. Grant	64.0	55

Le décès d'une pondeuse dans le premier parquet qui fut remplacé par un autre sujet en ponte a renforcé la position du premier des six meilleurs parquets jusqu'à date, dont voici l'alignement:

24 L. B. G. S. Taylor	1621.9	1491
25 F. C. Evans	1481.9	1335
11 R. B. G. W. Grant	1347.2	1199
8 R. Slaughter	1311.4	1268
30 L. B. A. E. Shank & Son	1260.3	1200
4 R. B. A. J. Uquhart	1223.6	1076

Il y a changement dans l'alignement des six premières pondeuses comme en fait foi le tableau suivant:

247 L. B. G. S. Taylor	200.7	174
114 R. B. G. W. Grant	186.9	158
112 G. W. Grant	185.4	157
249 L. B. G. S. Taylor	179.7	153
111 L. B. G. W. Grant	179.1	152
245 L. B. G. S. Taylor	178.0	158

**16^{ème} CONCOURS DE PONTE CANADIEN
TENU A LA FERME EXPERIMENTALE
A OTTAWA, ONT.**

Parquets Propriétaire et Race	Total Oeufs	Total Point
1 Sta. Exp. La Ferme P.R.B.	1118	1078.5
2 Sta. Exp. Kapuskasing	1034	1030.5
3 Sta. Exp. Kapuskasing	1035	971.8
4 A. J. Uquhart	1076	1223.6
5 R. W. Kettle	860	973.8
6 Frank Teasdale	1237	1118.9
7 W. S. Hall	976	956.2
8 K. Slaughter	1268	1311.4
9 J. H. Thompson	959	935.2
10 G. A. Robertson & Son	805	770.6
11 G. W. Grant	1199	1347.2
12 A. H. Dickinson	1115	908.1
13 A. P. R. Dunlop	1071	1099.8
14 Fisher P. Farm	1183	1194.7
15 M. C. Wallace	1163	1132.0
16 Mme C. H. Moore	905	869.1
17 Manor Farm	853	866.4
18 W. S. Hall	1099	1145.2
19 R. J. Steele	965	866.0
20 R. Haycock	916	912.0
21 Alex. McLean	824	753.0
22 Manor Farm	999	1029.3
23 Philip Henrich	1007	1057.1
24 G. S. Taylor	1491	1621.9
25 F. C. Evans	890	732.7
26 Reliable P. Farm	1335	1481.9
27 J. G. Tweedie	577	628.4
28 R. J. Fenhall	1034	1094.2
29 M. Shantz & Sons	812	734.1
30 A. E. Shank & Sons	1200	1260.3
31 Ferme Exp Ottawa P.R.B.	1145	1256.7
32 Ferme Exp Ottawa	1201	1320.1
33 Wm. Lapointe	1090	1023.5
34 R. J. René de Cotret	1116	1118.8
35 Jas. M. Winter, Jr	906	916.4
Total	36264	36739.4

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Cote St-Vallier de et la Couronne, Québec.

**Liste des expositions agricoles, en 1935,
sous les auspices des sociétés d'agriculture de la province de Québec.**

SOCIÉTÉ	ENDROIT	DATE	SECRÉTAIRE ET ADRESSE
Arthabaska	Victoriaville	Août 22-23	C.-R. Garneau, Arthabaska.
Bagot	St-Liboire	Sept. 11-12	Rod. Gévy, Acton-Vale.
Beauce, Div. A	Beauceville	Sept. 17	Josaphat Roy, Beauceville-Ouest.
Bonaventure, Div. A	Port-Daniel-Ouest	Sept. 24	Geo. M. Kempffer, New-Carlisle.
Bonaventure, Div. B	New-Richmond	Sept. 19	W.-H. Willett, New-Richmond-Ouest.
Brome	Brome	Sept. 2-3-4	Ed. Caldwell, Knowlton.
Chambly	St-Bruno	Sept. 10	Albert Bernard, St-Basile-le-Grand.
Champlain	St-Stanislas		J.-T. Jacobs, St-Stanislas.
Chicoutimi	Chicoutimi	Sept. 11-12-13-14-15	J.-A. Gobeil, Chicoutimi.
Compton No 1	Cookshire	Sept. 19-20-21	T.-O. Farnsworth, Cookshire.
Compton No 2	Scotstown	Sept. 11-12	Geo. F. Cowan, Scotstown.
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	Sept. 9-10-11-12	Léo Beaudet, Ste-Scholastique.
Dorchester, Div. A	Ste-Hénéline	Sept. 20	Oscar LeBlais, Frampton.
Drummond	L'Avenir	Sept. 2	J.-C. St-Amant, L'Avenir.
Gaspé-Sud, Div. A	Cape-Cove	Sept. 9	Sydney L. Cass, Cape-Cove.
Gatineau, Div. A	Aylmer		R.-K. Edey, Aylmer, casier 114.
Gatineau, Div. B	Maniwaki	Sept. 10-11-12	Palma Joanis, Maniwaki.
Huntingdon, Div. A	Huntingdon	Sept. 12	John Small, Huntingdon.
Huntingdon, Div. B	Havelock		W.-P. Fisher, Hemmingford.
Iberville	St-Alexandre	Sept. 30-31	Alcide Quintin, St-Alexandre.
Iles-Madeleine, A			Félix Thériault, Havre-aux-Maisons.
Iles-Madeleine, B			Fred Landry, Lavernière.
Jacques-Cartier	Dorval		J. Boileau, 118, 2 ^{ème} Avenue, Ville St-Pierre.
Lac St-Jean	Hébertville-Station		Ph. Houde, Hébertville-Station.
Laprairie	Laprairie	Sept. 17	Raoul Lussier, St-Philippe.
L'Assomption	L'Assomption		Geo.-Art. Landry, L'Assomption.
L'Islet	St-Jean-Port-Joli		J.-M. Bernier, St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière, No 1	Parkhurst	Sept. 20	L.-A. Dumont, Ste-Agnès.
Mégantic, Div. A	Inverness	Sept. 11	H.-A. Welch, Inverness.
Mégantic, Div. B	Plessisville	Sept. 13-14	Thodore Fortier, Plessisville.
Missisquoi	Bedford		C.-O. Jones, Bedford.
Montcalm	Ste-Julienne	Sept. 17	Hon. J.-F. Daniel, St-Esprit.
Montmagny	Montmagny		Paul Carignan, Montmagny.
Montmorency, Div. B	Ste-Famille	Sept. 25	Albert Faucher, Ste-Famille.
Napierville			Arthur Collette, St-Rémi.
Nicolas, Div. A	St-Léonard	Sept. 8	Henri Leblanc, Grand St-Esprit.
Nicolas, Div. B	Gentilly		Achille Turcotte, Gentilly.
Papineauville	Papineauville	Sept. 4-5	J.-M. Vallières, St-André-Avellin.
Pontiac, Div. A	Shawville	Sept. 19-20-21	R.-W. Hodgins, Shawville.
Pontiac, Div. B			Edwin McMahon, Chapeau.
Pontiac, Div. C	Quyon	Sept. 3-4	M. J. Muldoon, Beechgrove.
Portneuf, Div. A	Pont-Rouge	Sept. 10	Roméo Piché, Pont-Rouge.
Portneuf, Div. B	St-Casimir		J.-A. Foley, St-Thuribe.
Portneuf, Div. C	Montauban		Théodore Châteauevert, Montauban.
Québec	Québec	Sept. 25	J.-B. Martel, 98, rue St-Joseph.
Richelieu	Ste-Victoire	Sept. 27-28	J.-U. Girouard, St-Ours.
Richmond	Richmond	Sept. 26-27-28	W.-R. Stevens, Richmond, Box 213.
Rimouski	Rimouski	Sept. 23-24-25-26	Alfred Dubé, Beauséjour.
Rivière-du-Loup	Isle-Verte	Sept. 21-22	Jos.-Ed. Boly, Roberval.
Roberval	Roberval	Sept. 12-13-14-15	Edmond Côté, Isle-Verte.
Rouville	Rougemont	Sept. 20	C.-E. Levesque, Rougemont.
Shedford	Waterloo	Sept. 15-16-17	R.-R. Bachand, Waterloo.
Soulanges	Pont-Château	Sept. 2	Laurier Léger, Côteau-Landing.
Stanstead	Ayer's Cliff	Sept. 22-23-24	Homer G. Curtis, Stanstead.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	Juillet 29-30	A.-R. Demers, 33, St-Dominique, St-Hyacinthe.
St-Jean	St-Jean	Sept. 2-3	J.-R. St-Armand, 112, Richelieu, St-Jean.
St-Maurice	St-Barnabé	Sept. 17	Charles Marcouiller, St-Barnabé Nord.
Témiscouata	N.-D. du Lac	Sept. 28-29	L.-J. Dubé, N.-D. du Lac, Station.
Trois-Rivières	Trois-Rivières	Sept. 10	Médéric Pothier, Trois-Rivières.
Vaudreuil	Vaudreuil	Sept. 14	Henry Reid, Vaudreuil Station.
Verchères	Ste-Théodose	Sept. 11-12	Louis Dulpé, Verchères.
Wolf No 1	Marbleton	Sept. 11	C.-G. Skinner, Bishopton.
Wolf No 2	Ham-Nord	Sept. 11	J.-A. Comtois, Ham-Nord.
Yamaska	St-Frs-du-Lac	Sept. 14-15	Alfred Allard, Blonدين.

**LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES, TENUES EN 1935
EXPOSITION PROVINCIALE DU PRINTEMPS**

Ormstown, comté de Châteauguay, Juin 4-5-6-7.
W.-G. McGerrigle, sec., Ormstown, Châteauguay.

EXPOSITIONS RÉGIONALES

Lachute, comté d'Argenteuil, Juin 12-13-14-15
J.-A. Bothwell, sec., Lachute, Argenteuil

St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe, Juillet 31 et Août 1-2
A.-R. Demers, sec., 33, rue St-Dominique, St-Hyacinthe.

Valleyfield, comté de Beauharnois, Août 13-14-15-16
Jacques Malouin, sec., Valleyfield, Beauharnois

Sherbrooke, comté de Sherbrooke, Juin 29 à juillet 5
Norry W. Price, sec. manager, Sherbrooke.

Trois-Rivières, comté des Trois-Rivières, Août du 12 au 17
M. Stan. Panneton, Prés. Gérant, Exp. Régionale, Trois-Rivières.

EXPOSITION PROVINCIALE

Québec, comté de Québec, Du 31 août au 7 septembre.
M. Emery Boucher, Sec. Exposition Provinciale, Hôtel de Ville, Québec.

OSCAR LESSARD,
Secrétaire, Conseil d'Agriculture.

**La rayure ou marbrure
des tomates**

Par G. H. BERKELEY, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Ste. Catharines, Ont.

La maladie que l'on appelle rayure ou marbrure des tomates est un inconvénient sérieux dans la culture de cette récolte: ses symptômes—taches nécrotiques irrégulières ou noires sur les feuilles, les tiges et les fruits, suivies par le dessèchement général et souvent par la mort du feuillage—sont bien connus de la plupart des planteurs, mais sa cause n'a été déterminée que tout dernièrement.

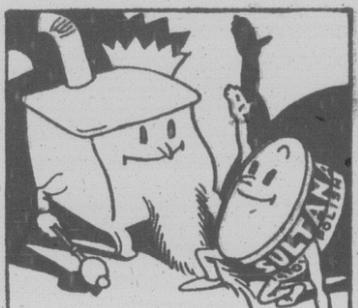
Les recherches qui ont été faites au laboratoire fédéral de pathologie végétale de St. Catharines et ailleurs, ont permis de constater que la rayure est

une maladie à virus, c'est-à-dire une maladie dont le principe contagieux ou infectieux se trouve dans le jus de la plante malade et peut être propagé aux plantes saines par des agents mécaniques—le contact, la taille, etc.—ou par les insectes. Autrefois, on considérait que la rayure était une maladie bactérienne ou qu'elle était causée par un manque d'équilibre des conditions du sol, mais ces idées ne sont plus admises aujourd'hui, car il est maintenant bien établi que la rayure est une maladie du genre "à virus".

Il y a au moins deux genres de rayure des tomates qui se rencontrent généralement, l'une, une rayure à virus simple, c'est-à-dire causée par un simple virus, et l'autre causée par un mélange de virus. Les recherches effectuées au laboratoire de St. Catharines ont démontré que la rayure des tomates que l'on trouve dans l'Ontario est causée

par un simple virus, et que ce type de rayure est beaucoup plus répandu que le type de mélange de virus. Par contre, la rayure aux virus mélangés est une maladie plus grave.

Des recherches conduites dernièrement au laboratoire de pathologie végétale de St. Catharines ont fait voir également que toutes deux, la mosaïque et la rayure des tomates, peuvent être transmises par la semence. La transmission par la semence avait déjà été démontrée par le Dr. W. Bewley, de Cheshunt, Angleterre, et G. C. Ainsworth, du même laboratoire a démontré également la possibilité de la transmission de cette dernière maladie par la semence.



Le vieux Poêle-Roi ne manq' pas d'allant: C'est un gai luron, un type agréable, Et la Sultana vous l'met si pimpant Qu'ça fait oublier son âge vénérable!

Conservez votre poêle brillant avec la

MINE À POËLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 15 mai 1935.
Sous la direction de la Station Expérimentale, DOMINION de LENNOXVILLE.

Parquets—Propriétaire et Race	Oeufs	Point
1. Riverside P. Farm, L.B.C.S.	968	1085.5
2. G. K. Campbell	974	970.0
3. Arthur Préfontaine	1029	1145.4
4. Antonio Dupuis	866	864.7
5. C. Drummond	1029	1051.7
6. Adéard Fortin	1245	1277.1
7. Couv. Coop. Marieville (J.-R. Careau)	977	1047.8
8. W.-M. Oliver	859	808.2
9. H. R. Drew, P.R.B.	873	873.7
10. W. M. Oliver	1016	1118.6
11. L. A. Gnaedinger	1058	1167.7
12. Couvoir Co-opératif Ormstown W. W. Elliot	1066	1008.7
13. C. Coopératif Ormstown (Taylor Bros)	1040	1115.0
14. S. C. Billings	919	850.6
15. C. R. Waldron	693	693.2
16. Mrs. Alex. MacKay	979	1053.3
17. Mrs. L. H. Parker	721	742.2
18. Sta. Exp. La Ferme	956	936.0
19. Couv. Coop. Papineau (Etienne Rioux)	670	673.5
20. Riverside P. Farm, L.B.C.S.	788	871.9
Total	18626	19385.7

Concours de ponte de l'Est de Québec

Semaine finissant le 15 mai 1935.
Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets—Propriétaire et Race	Oeufs à date	Points
1. Taylor, S. G., L.B.C.S.	1242	1405.1
2. Cou. Coop. Montmagny P.R.B.	1084	1185.2
3. Sta. Exp. Lennoxville	1267	1197.6
4. Sta. Exp. Kapuskasing	823	859.2
5. Sta. Exp. La Ferme	1076	1099.4
6. Sta. Exp. Ste-Anne	1135	1176.2
7. Sta. Exp. Ste-Anne	974	941.7
8. Sta. Exp. Ste-Anne	1011	973.7
9. Sta. Exp. Ste-Anne	1111	1115.9
10. Slaughter, Kenneth	1091	1129.3
11. Letendre J. W.	913	935.5
Total	11727	12018.8

pour répondre à de nos abonnés des détails que le M. J. A. Barnett à du Prêt Agricole, a que province qui se en vertu de la Loi de Pour la province J. Baillargeon de Q de la Commission. Le taux d'intérêt sur emprunt de pr Sur deuxième hypoth à sa disposition \$90 Le prêt maximum sera de \$5,000. La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

PER B-226 B



Volume XXIII

Aux acheteurs

Nous avertissons chery, autrefois de Harry Klinck, fait a St. Agatha Hatcher priétaire. AVISA C (1).—Prière de ne pas Baden, Ontario.

Nos animaux

L'intérêt que le aux choses de leur p toire naturelle est a de "Nos animaux consacré aux mam édition vient de p Montréal. Depuis longtemp sauvages qui mènent culière et curieuse. digé dans une lanp justes et abondam Les éducateurs et une classification d ordres et familles a anglais et vulgaires a su intéresser tout l "Nox Animaux ch du Prix David, 193

(1).—Granger Frères,

Le crédit

Pour répondre à de nos abonnés des détails que le M. J. A. Barnett à du Prêt Agricole, a que province qui se en vertu de la Loi de Pour la province J. Baillargeon de Q de la Commission. Le taux d'intérêt sur emprunt de pr Sur deuxième hypoth à sa disposition \$90 Le prêt maximum sera de \$5,000. La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Le taux d'intérêt sur emprunt de pr Sur deuxième hypoth à sa disposition \$90 Le prêt maximum sera de \$5,000. La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Le taux d'intérêt sur emprunt de pr Sur deuxième hypoth à sa disposition \$90 Le prêt maximum sera de \$5,000. La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Le prêt maximum sera de \$5,000. La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

La loi a été amené reste entièrement s nommée par le gouver Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Chaque surintendant pour la province de de l'administration La Commission toutes les provinces va faire que dans une législation en co Les prêts ne peuvent être uné personne est l'agriculture. Les prêts de prêt dépasser 50 pour ce et des constructions de la Commission. Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

Les argents empr Agricoles ne seront a aratoires, de bestiau général. Les empr moins de 25 ans sel Commission.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec), Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 23 MAI 1935

Frs Fleury, Gérant—Numéro 21

PROPOS COURANTS

Aux acheteurs de poussins

Nous avertissons nos lecteurs que la Baden Hatchery, autrefois de Baden, Ontario (1), propriété de Harry Klinck, fait affaire actuellement sous le nom de St. Agatha Hatchery; le dit Harry Klink en est le propriétaire. AVIS A QUI DE DROIT.

(1).—Prière de ne pas confondre avec Baden Electric Hatchery, Baden, Ontario.

Nos animaux chez eux (1)

L'intérêt que les Canadiens-Français apportent aux choses de leur pays et particulièrement à son histoire naturelle est amplement démontré par le succès de "Nos animaux chez eux", livre de vulgarisation consacré aux mammifères canadiens, dont la seconde édition vient de paraître chez Granger Frères, à Montréal.

Depuis longtemps on désirait connaître les animaux sauvages qui mènent à côté de la nôtre leur vie particulière et curieuse. Le livre de Claude Mélançon, rédigé dans une langue claire, riche en observations justes et abondamment illustré, répond à ce besoin. Les éducateurs et les naturalistes y trouvent aussi une classification de nos espèces de mammifères par ordres et familles ainsi que les noms savants, français, anglais et vulgaires de chaque espèce. Bref, l'auteur a su intéresser tout le monde.

"Nox Animaux chez Eux" a été couronné par le jury du Prix David, 1934.

(1).—Granger Frères, in 8°, \$0.50.

Le crédit agricole

Pour répondre à plusieurs lettres que nous recevons de nos abonnés depuis quelques jours, nous publions les détails que le ministre des finances a communiqués à la Presse Canadienne, annonçant la nomination de M. J. A. Barnett à la présidence de la Commission du Prêt Agricole, aussi les chefs d'exécutif pour chaque province qui seront en charge des bureaux créés en vertu de la Loi du Crédit Agricole.

Pour la province de Québec, M. le notaire Charles J. Baillargeon de Québec, sera en charge du Bureau de la Commission.

Le taux d'intérêt fixé par le gouvernement fédéral sur emprunt de première hypothèque sera de 5%. Sur deuxième hypothèque, 6%. La Commission aura à sa disposition \$90,000,000 à prêter.

Le prêt maximum sur une première hypothèque sera de \$5,000.

La loi a été amendée de façon que l'administration reste entièrement sous le contrôle de la commission nommée par le gouvernement fédéral.

Chaque surintendant, M. le notaire Baillargeon pour la province de Québec, aura le contrôle absolu de l'administration pour sa province.

La Commission pourra consentir des prêts dans toutes les provinces alors qu'autrefois elle n'en pouvait faire que dans les provinces qui avaient adopté une législation en conséquence.

Les prêts ne peuvent être consentis qu'à des cultivateurs, une personne dont la principale occupation est l'agriculture.

Les prêts de première hypothèque ne pourront pas dépasser 50 pour cent de la valeur actuelle de la terre et des constructions, évaluation faite par les experts de la Commission.

Les argents empruntés en vertu de la Loi du Crédit Agricole ne seront affectés qu'à l'achat d'instruments aratoires, de bestiaux, et l'amélioration de la ferme en général. Les emprunts devront être remboursés en moins de 25 ans selon les conditions prescrites par la Commission.

Celle-ci pourra prendre une deuxième hypothèque quand elle en aura déjà une première sur une ferme là où la valeur actuelle de la terre et des bâtiments ne sera pas suffisante pour décharger le cultivateur de ses dettes et pourvoir à ses besoins raisonnables de matériel. Dans ces cas la Commission pourra avancer jusqu'aux deux-tiers au lieu de la moitié de la valeur de la terre et des constructions, toujours suivant l'évaluation de la Commission.

Sur les \$90,000,000 votés par Ottawa, la Commission a pour une valeur de \$10,000,000 de prêts déjà consentis, elle n'a donc de disponible que \$80,000,000 au moment où la nouvelle organisation entre en fonction.

La septième vache maigre

On explique mieux le marasme économique actuel quand on sait que depuis six ans, les revenus de l'Agriculture canadienne ont baissé, en moyenne, de \$851,000,000 par année, si l'on prend comme base ce qu'ils étaient en 1928. Le tableau suivant l'indique.

Année	Revenus des fermes	Moins qu'en 1928
1929	\$ 467 000 000	
1930	641 000 000	
1931	963 000 000	
1932	1 026 000 000	
1933	1 037 000 000	
1934	976 000 000	

Si toutes les personnes dont les épargnes sont immobilisées dans les obligations de diverses natures devaient perdre les sommes investies depuis 1927 jusqu'en 1929, soit \$512,000,000, cette perte totale ne représenterait pas encore 60% des pertes annuelles subies par les cultivateurs.

Il n'y a pas lieu de manifester d'étonnement que les fermiers aient comprimé leurs dépenses, bien que certaines charges fixes ne puissent être abaissées davantage. Les taxes sont aussi élevées que durant les années prospères. Le taux d'intérêt sur les hypothèques est pratiquement resté le même. Les banques qui ont réduit le taux d'intérêt payé à l'épargne, réclament encore le même loyer sur l'argent emprunté.

Ce tableau, nous en convenons tous, n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant, quand on sait que lorsque le pouvoir d'achat de la classe agricole est avili, l'industrie et le négoce ont perdu du coup leur meilleure source de revenu. L'agriculteur est plus gros acheteur que le citoyen, car en plus de pourvoir aux besoins multiples de sa famille, généralement de grosses familles, des constructions, un troupeau, une ferme réclament constamment.

Mais il y a quand même un intéressant côté à ce tableau, c'est qu'il nous faut penser que nous avons entamé notre septième vache maigre. Nous serions donc au terme de nos gros tracas financiers, d'ailleurs 1934 a déjà donné des signes d'amélioration.

Si Dieu le veut bien, souhaitons que se réalisent pour nous les explications de Joseph au songe de Pharaon, en n'oubliant pas de mieux traiter nos tirelires que nous l'avons fait durant les années de vaches grasses, si elles doivent nous revenir.

Pour le jardinier

Quand la fronde des fougères rustiques se dessèche, c'est souvent un signe que les fougères ont besoin de repos. Toutes les plantes ont besoin d'un repos, d'une durée à peu près égale à celui qu'elles ont en hiver, dans leurs conditions naturelles.

Gardez-vous d'arroser les plantes gelées avec de l'eau chaude; elles souffriront plus d'un arrosage avec de l'eau à 50 ou 60 degrés Fahrenheit que si vous les laissez se dégeler elles-mêmes.

Les plantes qui ont été gelées doivent dégeler lentement. Otez-les des rayons directs du soleil et tenez-les à une température de 35 à 40 degrés Fahrenheit, jusqu'à ce qu'elles soient dégelées. Si vous vous servez d'eau froide pour dégeler, assurez-vous que la température de l'eau ne dépasse pas ce point.

Les rosiers que l'on appelle "Hybrides remontants" appartiennent à une catégorie plus rustique que les hybrides de thé et sont aussi d'une culture plus facile pour les amateurs. Ils portent une quantité de fleurs vers la mi-été mais la floraison diminue beaucoup vers la fin de la saison.

Les plaques laineuses que l'on trouve autour des bords des plaies laissées par la taille et dans l'axe des feuilles des jeunes pousses révèlent la présence du puceron lanigère sur les pommiers. Cette sécrétion blanche couvre des colonies de pucerons blancs rougâtres, qui provoquent la formation de gonflements ou de galles sur les arbres, et ces galles rendent les arbres très sensibles aux atteintes de la gelée.

En général les maladies des tomates ne sont pas très graves, mais il y en a une cependant qui peut causer de grosses pertes; c'est le champignon de la tache des feuilles, qui empêche la maturation des fruits derniers formés.

Chez les autres

Du "Family Herald & Weekly-Star" nous extrayons le tableau suivant donnant le prix à l'arpent des terres améliorées et non améliorées des provinces de la confédération canadienne. Ile Prince-Edouard, \$34.; Nouvelle-Ecosse, \$27.; Nouveau-Brunswick, \$24.; Québec, \$35.; Ontario, \$41.; Manitoba, \$17.; Saskatchewan, \$16.; Alberta, \$16.; et Colombie Anglaise, \$60.

A propos de la formation et de l'affiliation à la Coopérative Fédérée, d'une société coopérative de Joliette, L.P.D. écrit dans "La Vie Coopérative" quelques lignes que nous tenons à souligner: "Cette nouvelle que je donne aujourd'hui avec grand plaisir, puisqu'elle me vient d'un district que je connais bien et où j'ai passé une partie de ma vie, aura, je l'espère, sa répercussion dans beaucoup d'autres districts, et j'ai, ce matin, sur mon bureau, deux ou trois demandes d'organisation qui me paraissent bien intéressantes."

"Il y a tant de districts dans la Province qui sont restés fermés si obstinément aux choses coopératives, que si la bonne nouvelle se répand par des exemples comme ceux qui nous viennent tout particulièrement du district de Joliette, il se déclencherait un mouvement bien vigoureux et bien utile".

Les directeurs de l'Exposition d'Ormsdown doivent une bonne part des succès qu'ils remportent chaque année avec leur exposition d'industrie animale à l'excellente publicité que leur fait le journal hebdomadaire de la région, le "Huntingdon Gleaner". Dans une récente édition nous relevons de son article principal sur cet événement annuel l'intéressant passage suivant:

"La quantité de prix spéciaux de haute valeur offerte aux exhibits de chevaux et de bétail laitier est beaucoup plus considérable encore cette année, cette observation s'applique également au département des exhibits des dames fermières. La liste de prix par elle-même est tout à l'honneur des organisateurs, elle est préparée de telle façon à induire les éleveurs des autres districts de toute la province à venir se mesurer avec les exposants qui d'ordinaire ne manquent pas de présenter leurs animaux de choix à Ormsdown, attendu qu'un animal primé à Ormsdown acquiert de ce fait une valeur marchande très avantageuse pour son propriétaire."

Les expositions de juin

Ormstown 4, 5, 6, 7
Lachute 12, 13, 14, et 15
Sherbrooke, ouverture le 29.

MAI 1935

Le Soleil entre au Jauréau le 20, à 7 h. 50 m. du soir.
N. L. le 3, à 7 h. 11 m. du matin. P. L. le 18, à 4 h. 10 m. du soir.
P. Q. le 10, à midi 42 m. D. Q. le 25, à 11 h. 21 m. du soir.
Durant ce mois les jours croissent de 1 hr. 17 minutes.

Jours	FÊTES ET RUBRIQUES	Soleil av. Cou
24 Vend.	b De la fête. — An. du S. de S. E. Mgr. Courchesne	4 27 24
25 Sam.	b Saint Grégoire VII, Pape, conf.	4 17 25
26 DIM.	b V. apr. Pâques.	4 07 23
27 Lundi	b ROGATION (LITAN. MIN.) — Saint Bède.	3 59 27
28 Mardi	b ROGATIONS. — Saint Augustin, Ev. Conf.	3 58 28
29 Merc.	b ROGATIONS, Vigile de l'Ascension.	3 57 29
30 Jeudi	b ASCENSION de N. S. J. C. 1 cl. ave. Oct. privil.	3 56 30

Messe basse quotidienne de requiem permise.
— La 2ème couleur est pour la Solennité.

Seuls ont droit à nos services de consultations légales et de renseignements divers, les cultivateurs dont l'abonnement est payé d'avance pour un an au moins.

L'Administration

Une pensée par semaine

LE TOURISME

A Québec et ailleurs on parle beaucoup de tourisme. A certaines époques, tellement, que ce serait à croire que cette industrie dame le pion, chez nous, à l'agriculture; que nos agriculteurs vivent plus du revenu du tourisme que de la culture des champs et du potager. On nous permettra de glisser ici que cela n'est pas exact.

Si d'un côté nous aimons que chaque chose reste bien à sa place, d'autre part, nous ne voudrions pas que notre observation détourne l'attention de nos ruraux des faits tels qu'ils sont. Les étrangers nous laissent chaque année des millions. De ces beaux écus blancs quelle proportion va-t-elle à l'agriculteur? Il n'y a pas de chiffres qui nous le disent encore. Convenons cependant que la population flottante d'une province contribue à augmenter la consommation des denrées agricoles.

Si, comme on l'espère, le nombre des touristes augmente encore cette saison, personne ne s'en portera plus mal et nous jouirons d'un meilleur marché. Il nous faut donc collaborer dans la mesure du possible avec les autorités à attirer chez nous un plus grand nombre de visiteurs. Les gouvernements, fédéral et provincial, font tout en leur possible pour tendre l'hameçon à nos voisins. Nous espérons que, les affaires aidant, ça mordra.

A Ottawa, des règlements de la douane ont été amendés afin de ne pas importuner inutilement les gens qui nous visitent. Les automobilistes américains pourront maintenant, sans obtenir de permis, séjourner quarante-huit heures en territoire canadien, au lieu de vingt-quatre heures seulement autrefois. Le Bureau fédéral du tourisme, sous la direction du ministre des Chemins de fer et Canaux, M. Manion, a fait beaucoup de publicité à l'étranger afin de faire connaître les beautés du pays. Les résultats actuels sont que des milliers de demandes de renseignements arrivent à Ottawa de la part de gens anxieux de visiter nos provinces canadiennes.

Il nous reste donc, à nous, à balayer notre devant de porte, selon le proverbe chinois. Ce qui est synonyme de mettre tout en ordre autour de nos propriétés; si on le peut, faire un brin de toilette aux bâtiments comme aux clôtures.

A ce propos, M. Armand Létourneau, le directeur du "Journal d'Agriculture", de sa plume alerte et originale, a donné la définition suivante du verbe peindre. Au cas où vous ne l'auriez pas lue, nous reproduisons:

"Peindre", écrit-il, "équivalait à faire de la magie. C'est-à-dire que, de quelque chose de vieux, de délabré, de délavé, de triste et d'inhospitalier, vous faites avec de la peinture quelque chose de jeune, de vivant, de propre, d'accueillant. Faites de la magie de toutes les couleurs".

Et nous pourrions bien aussi rappeler cette pensée de Stern: "L'habitude de la propreté est un des premiers signes de cette estime de soi qui est le commencement et la fin des bonnes mœurs". F. F.

Chez les autres

Il y a des gens comme cela qui, se réveillant un bon matin, pensent d'écrire à la Fédérée pour réclamer des dividendes qu'ils sont sous l'impression de ne jamais avoir reçus bien que cette société coopérative n'ait jamais manqué une seule année, sauf pour les années 1933 et 34—et pour des raisons qui furent connues dans le temps—d'envoyer à tous ses ayants-droit les dividendes gagnés. Or M. Deslongchamps croit opportun de faire observer ce qui suit:

"Les journaux agricoles ont toujours publié nos rapports financiers tous les ans; les grands journaux de même et une foule de gens disent: "on n'a pas vu ça". Je serais tenté de leur répondre que c'est peut-être la seule chose qu'ils n'ont pas vue, parce que, d'habitude, c'est le cas des choses bonnes et agréables, on les ignore beaucoup plus souvent que les mauvaises, et le seul souvenir que l'on garde bien vivace des hommes, des événements et des choses, en général, c'est le mauvais."

Lettre aux cultivateurs

L'entretien des chevaux de trait

par J.-A. STE-MARIE, régisseur,

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

C'est à l'époque des semailles que les services des bons chevaux sont le plus nécessaires sur la ferme. Des chevaux en bonne condition feront un travail plus intense et plus rapide. Mais si les chevaux manquent à cette période par une réduction de capacité ou par des blessures affaiblissantes, il y a double perte pour le fermier, c'est-à-dire ensemencement retardé et endommagement de ces animaux qui ne seront pas conditionnés pour les lourds et longs travaux. Pour obtenir une bonne traction durable, le cheval doit être convenablement soigné et favorablement traité. L'entraînement du cheval aux dures besognes ne consiste pas seulement à l'engraisser, mais aussi à pourvoir au bon fonctionnement de son organisme, développer et renforcer ses muscles et à endurcir ses épaules en augmentant le travail graduellement.

SON ALIMENTATION

Le plus important facteur dans les soins et les traitements des chevaux est l'alimentation. Bien que des données spécifiques soient applicables dans des conditions particulières suivant les denrées disponibles, il y a des lois générales qui sont toujours de bonne mise. L'alimentation irrégulière ou des changements subits dans les rations donnent fréquemment des troubles digestifs comme résultat. Ainsi les changements brusques dans la ration de l'avoine au blé d'Inde ou du vieux foin au foin frais donnent des coliques. Le grain poussiéreux et les foin moisiss font perdre l'appétit au cheval et le rendent inapte au travail. Il y a aussi des exigences individuelles chez les chevaux et certains d'entre eux réclament moins de grain ou moins de foin pour produire la même somme de travail. Les mêmes aliments ne sont pas toujours appréciés également par tous les chevaux et les aliments ne produisent pas tous le même effet. Il est donc nécessaire de suivre attentivement les chevaux et de substituer des aliments spéciaux si l'on désire de meilleurs résultats. Il est à noter que la sous-alimentation est défectueuse tout comme la suralimentation.

Employé aux travaux lourds, le cheval doit recevoir des aliments concentrés et les quantités de nourriture grossière comme le foin doivent être réduites, sinon on affectera l'efficacité du cheval au travail. L'emploi de grains et de foin de bonne qualité vaut autant que les méthodes d'alimentation précitées et même que les façons d'appliquer les bons traitements. Parmi les grains le plus communément employés, il y a l'avoine en mélange avec un peu de son, ou l'orge avec plus de son que quand il est donné avec l'avoine. Le son est riche en protéine, laxatif et rafraîchissant pour l'organisme du cheval. En ajoutant un peu de foin de trèfle au foin de mil ou en augmentera la valeur nutritive. Les quantités à servir varient suivant le genre, la rapidité et l'intensité du travail à accomplir, mais en général 1 1/3 livre de grain et 1 1/4 livre de foin par jour par 100 livres de poids vif suffisent. Les 2/3 de la quantité requise de foin seront donnés le soir, 1/6 le midi et la balance le matin quand les grains seront donnés en partie égale à chacun des trois repas. Quand les chevaux sont au repos, par exemple le dimanche, il faudrait réduire de moitié la quantité de grain et il ne faudrait pas non plus envoyer subitement le cheval à l'herbe.

Quant au temps où donner l'eau, il y a diversité d'opinions, mais on peut la donner avant, pendant ou après le repas pourvu qu'on suive toujours la même pratique pour ne pas enlever l'appétit de l'animal. Toutefois on recommande de faire boire avant le

Vieux temps, vieilles choses

LES ROGATIONS

N'oublions pas de remercier la Providence de ses dons en travaillant à nous en rendre dignes. L'occasion est belle. C'est cette semaine même que se font les touchantes prières des Rogations. L'Eglise, comme une bonne et tendre mère, nous est entièrement dévouée: elle s'occupe non seulement de nos intérêts éternels, mais encore de notre bonheur terrestre. Elle prie en ces jours pour faire descendre sur nos champs arrosés de nos sueurs les bénédictions du ciel. Elle veut que l'homme se rappelle que s'il sème et arrose, Dieu seul donne l'accroissement. Lui seul, en effet est le maître des éléments, et lui seul peut, par conséquent, les empêcher de se ruiner sur les moissons pour les détruire. Conjonçons-le donc de les conduire de manière à nous favoriser. Il faut si peu de chose pour faire périr des plantes aussi fragiles que celles qui recouvrent nos champs. Un peu plus ou un peu moins de soleil ou de pluie, une rosée trop abondante, une baisse subite de la température, des légions d'insectes etc.; voilà autant de dangers sérieux, surtout à l'époque de la floraison. Toutes nos espérances peuvent disparaître en un instant.

Attachons un grand prix à ces supplications publiques adressées au Père céleste pour nous obtenir le pain de chaque jour. Que les familles pieuses conservent la louable coutume d'envoyer aux offices des jours des Rogations quelqu'un de leurs membres pour solliciter les faveurs du Bon Dieu! La prière! oh! c'est la meilleure de toutes les recettes que nous puissions vous donner; elle surpasse, par son efficacité, tous les procédés d'agriculture les plus vantés. Sur ce point n'oublions jamais les beaux exemples de la foi de nos ancêtres qui ne mettaient jamais la main à la charrue sans faire le signe de la croix, et qui, aux approches de la moisson, visitaient leurs champs en murmurant de saintes prières. La conservation de ces pieuses traditions ne saurait nous empêcher de suivre la voie du progrès.

Gazette des Campagnes, 20 mai, 1868.

N.R.—D'aussi sages conseils sont toujours d'actualité.

repas un cheval qui est fatigué et très assoiffé; de même qu'on ne doit pas trop faire boire un cheval tout en sueur. Dans ce cas, il faut le faire boire en deux fois et moins à la fois et de l'eau pas trop froide. Il n'est pas bon non plus de trop faire boire un cheval avant de commencer un travail dur et long; dans ce cas mieux vaut le faire boire peu à la fois et plus souvent. L'emploi régulier du sel satisfait les besoins du corps de l'animal, excite son appétit en même temps qu'il le fait avoir soif.

SON ATTELAGE

Toutes les parties du harnais doivent s'ajuster complètement sur le cheval. Si le collier fait bien, la résistance se distribuera également sur les épaules. Un bon collier est celui qui permet de passer librement la main au bas et le bout des doigts aux côtés. Un collier trop court étouffe le cheval sous la traction et un collier trop long meurtrit les points des épaules et use le cou au garot. Un collier étroit pressera misérablement et un collier ouvert amènera la pression et l'irritation sur les côtés de l'épaule. En conséquence, chaque cheval doit avoir son collier et il devrait y avoir un collier pour chaque cheval.

Les "bourrures" sont de pénibles moyens d'ajuster un collier. Elles se réchauffent vite, plissent facilement, collent à la peau, possèdent une surface difficile à nettoyer, deviennent dures quand elles sont sèches et causent généralement des blessures sérieuses. Les "serres" de collier doivent également être bien conformes à la grandeur du collier et l'attache du trait doit être à un tiers de la pointe du collet. La bride doit s'adapter solidement à la profondeur de la bouche.

STE

TOUTE la paroisse de Bellechasse, marquée, marquée, marquée, courant, à deux, à trois, à quatre, à cinq, à six, à sept, à huit, à neuf, à dix, à onze, à douze, à treize, à quatorze, à quinze, à seize, à dix-sept, à dix-huit, à dix-neuf, à vingt, à vingt-et-un, à vingt-deux, à vingt-trois, à vingt-quatre, à vingt-cinq, à vingt-six, à vingt-sept, à vingt-huit, à vingt-neuf, à trente, à trente-et-un, à trente-deux, à trente-trois, à trente-quatre, à trente-cinq, à trente-six, à trente-sept, à trente-huit, à trente-neuf, à quarante, à quarante-et-un, à quarante-deux, à quarante-trois, à quarante-quatre, à quarante-cinq, à quarante-six, à quarante-sept, à quarante-huit, à quarante-neuf, à cinquante, à cinquante-et-un, à cinquante-deux, à cinquante-trois, à cinquante-quatre, à cinquante-cinq, à cinquante-six, à cinquante-sept, à cinquante-huit, à cinquante-neuf, à soixante, à soixante-et-un, à soixante-deux, à soixante-trois, à soixante-quatre, à soixante-cinq, à soixante-six, à soixante-sept, à soixante-huit, à soixante-neuf, à septante, à septante-et-un, à septante-deux, à septante-trois, à septante-quatre, à septante-cinq, à septante-six, à septante-sept, à septante-huit, à septante-neuf, à quatre-vingt, à quatre-vingt-et-un, à quatre-vingt-deux, à quatre-vingt-trois, à quatre-vingt-quatre, à quatre-vingt-cinq, à quatre-vingt-six, à quatre-vingt-sept, à quatre-vingt-huit, à quatre-vingt-neuf, à cent, à cent-et-un, à cent-deux, à cent-trois, à cent-quatre, à cent-cinq, à cent-six, à cent-sept, à cent-huit, à cent-neuf, à deux cents, à deux cents-et-un, à deux cents-deux, à deux cents-trois, à deux cents-quatre, à deux cents-cinq, à deux cents-six, à deux cents-sept, à deux cents-huit, à deux cents-neuf, à trois cents, à trois cents-et-un, à trois cents-deux, à trois cents-trois, à trois cents-quatre, à trois cents-cinq, à trois cents-six, à trois cents-sept, à trois cents-huit, à trois cents-neuf, à quatre cents, à quatre cents-et-un, à quatre cents-deux, à quatre cents-trois, à quatre cents-quatre, à quatre cents-cinq, à quatre cents-six, à quatre cents-sept, à quatre cents-huit, à quatre cents-neuf, à cinq cents, à cinq cents-et-un, à cinq cents-deux, à cinq cents-trois, à cinq cents-quatre, à cinq cents-cinq, à cinq cents-six, à cinq cents-sept, à cinq cents-huit, à cinq cents-neuf, à six cents, à six cents-et-un, à six cents-deux, à six cents-trois, à six cents-quatre, à six cents-cinq, à six cents-six, à six cents-sept, à six cents-huit, à six cents-neuf, à sept cents, à sept cents-et-un, à sept cents-deux, à sept cents-trois, à sept cents-quatre, à sept cents-cinq, à sept cents-six, à sept cents-sept, à sept cents-huit, à sept cents-neuf, à huit cents, à huit cents-et-un, à huit cents-deux, à huit cents-trois, à huit cents-quatre, à huit cents-cinq, à huit cents-six, à huit cents-sept, à huit cents-huit, à huit cents-neuf, à neuf cents, à neuf cents-et-un, à neuf cents-deux, à neuf cents-trois, à neuf cents-quatre, à neuf cents-cinq, à neuf cents-six, à neuf cents-sept, à neuf cents-huit, à neuf cents-neuf, à mille, à mille-et-un, à mille-deux, à mille-trois, à mille-quatre, à mille-cinq, à mille-six, à mille-sept, à mille-huit, à mille-neuf, à deux mille, à deux mille-et-un, à deux mille-deux, à deux mille-trois, à deux mille-quatre, à deux mille-cinq, à deux mille-six, à deux mille-sept, à deux mille-huit, à deux mille-neuf, à trois mille, à trois mille-et-un, à trois mille-deux, à trois mille-trois, à trois mille-quatre, à trois mille-cinq, à trois mille-six, à trois mille-sept, à trois mille-huit, à trois mille-neuf, à quatre mille, à quatre mille-et-un, à quatre mille-deux, à quatre mille-trois, à quatre mille-quatre, à quatre mille-cinq, à quatre mille-six, à quatre mille-sept, à quatre mille-huit, à quatre mille-neuf, à cinq mille, à cinq mille-et-un, à cinq mille-deux, à cinq mille-trois, à cinq mille-quatre, à cinq mille-cinq, à cinq mille-six, à cinq mille-sept, à cinq mille-huit, à cinq mille-neuf, à six mille, à six mille-et-un, à six mille-deux, à six mille-trois, à six mille-quatre, à six mille-cinq, à six mille-six, à six mille-sept, à six mille-huit, à six mille-neuf, à sept mille, à sept mille-et-un, à sept mille-deux, à sept mille-trois, à sept mille-quatre, à sept mille-cinq, à sept mille-six, à sept mille-sept, à sept mille-huit, à sept mille-neuf, à huit mille, à huit mille-et-un, à huit mille-deux, à huit mille-trois, à huit mille-quatre, à huit mille-cinq, à huit mille-six, à huit mille-sept, à huit mille-huit, à huit mille-neuf, à neuf mille, à neuf mille-et-un, à neuf mille-deux, à neuf mille-trois, à neuf mille-quatre, à neuf mille-cinq, à neuf mille-six, à neuf mille-sept, à neuf mille-huit, à neuf mille-neuf, à dix mille, à dix mille-et-un, à dix mille-deux, à dix mille-trois, à dix mille-quatre, à dix mille-cinq, à dix mille-six, à dix mille-sept, à dix mille-huit, à dix mille-neuf, à onze mille, à onze mille-et-un, à onze mille-deux, à onze mille-trois, à onze mille-quatre, à onze mille-cinq, à onze mille-six, à onze mille-sept, à onze mille-huit, à onze mille-neuf, à douze mille, à douze mille-et-un, à douze mille-deux, à douze mille-trois, à douze mille-quatre, à douze mille-cinq, à douze mille-six, à douze mille-sept, à douze mille-huit, à douze mille-neuf, à treize mille, à treize mille-et-un, à treize mille-deux, à treize mille-trois, à treize mille-quatre, à treize mille-cinq, à treize mille-six, à treize mille-sept, à treize mille-huit, à treize mille-neuf, à quatorze mille, à quatorze mille-et-un, à quatorze mille-deux, à quatorze mille-trois, à quatorze mille-quatre, à quatorze mille-cinq, à quatorze mille-six, à quatorze mille-sept, à quatorze mille-huit, à quatorze mille-neuf, à quinze mille, à quinze mille-et-un, à quinze mille-deux, à quinze mille-trois, à quinze mille-quatre, à quinze mille-cinq, à quinze mille-six, à quinze mille-sept, à quinze mille-huit, à quinze mille-neuf, à seize mille, à seize mille-et-un, à seize mille-deux, à seize mille-trois, à seize mille-quatre, à seize mille-cinq, à seize mille-six, à seize mille-sept, à seize mille-huit, à seize mille-neuf, à dix-sept mille, à dix-sept mille-et-un, à dix-sept mille-deux, à dix-sept mille-trois, à dix-sept mille-quatre, à dix-sept mille-cinq, à dix-sept mille-six, à dix-sept mille-sept, à dix-sept mille-huit, à dix-sept mille-neuf, à dix-huit mille, à dix-huit mille-et-un, à dix-huit mille-deux, à dix-huit mille-trois, à dix-huit mille-quatre, à dix-huit mille-cinq, à dix-huit mille-six, à dix-huit mille-sept, à dix-huit mille-huit, à dix-huit mille-neuf, à dix-neuf mille, à dix-neuf mille-et-un, à dix-neuf mille-deux, à dix-neuf mille-trois, à dix-neuf mille-quatre, à dix-neuf mille-cinq, à dix-neuf mille-six, à dix-neuf mille-sept, à dix-neuf mille-huit, à dix-neuf mille-neuf, à vingt mille, à vingt mille-et-un, à vingt mille-deux, à vingt mille-trois, à vingt mille-quatre, à vingt mille-cinq, à vingt mille-six, à vingt mille-sept, à vingt mille-huit, à vingt mille-neuf, à vingt-et-un mille, à vingt-et-un mille-et-un, à vingt-et-un mille-deux, à vingt-et-un mille-trois, à vingt-et-un mille-quatre, à vingt-et-un mille-cinq, à vingt-et-un mille-six, à vingt-et-un mille-sept, à vingt-et-un mille-huit, à vingt-et-un mille-neuf, à vingt-deux mille, à vingt-deux mille-et-un, à vingt-deux mille-deux, à vingt-deux mille-trois, à vingt-deux mille-quatre, à vingt-deux mille-cinq, à vingt-deux mille-six, à vingt-deux mille-sept, à vingt-deux mille-huit, à vingt-deux mille-neuf, à vingt-trois mille, à vingt-trois mille-et-un, à vingt-trois mille-deux, à vingt-trois mille-trois, à vingt-trois mille-quatre, à vingt-trois mille-cinq, à vingt-trois mille-six, à vingt-trois mille-sept, à vingt-trois mille-huit, à vingt-trois mille-neuf, à vingt-quatre mille, à vingt-quatre mille-et-un, à vingt-quatre mille-deux, à vingt-quatre mille-trois, à vingt-quatre mille-quatre, à vingt-quatre mille-cinq, à vingt-quatre mille-six, à vingt-quatre mille-sept, à vingt-quatre mille-huit, à vingt-quatre mille-neuf, à vingt-cinq mille, à vingt-cinq mille-et-un, à vingt-cinq mille-deux, à vingt-cinq mille-trois, à vingt-cinq mille-quatre, à vingt-cinq mille-cinq, à vingt-cinq mille-six, à vingt-cinq mille-sept, à vingt-cinq mille-huit, à vingt-cinq mille-neuf, à vingt-six mille, à vingt-six mille-et-un, à vingt-six mille-deux, à vingt-six mille-trois, à vingt-six mille-quatre, à vingt-six mille-cinq, à vingt-six mille-six, à vingt-six mille-sept, à vingt-six mille-huit, à vingt-six mille-neuf, à vingt-sept mille, à vingt-sept mille-et-un, à vingt-sept mille-deux, à vingt-sept mille-trois, à vingt-sept mille-quatre, à vingt-sept mille-cinq, à vingt-sept mille-six, à vingt-sept mille-sept, à vingt-sept mille-huit, à vingt-sept mille-neuf, à vingt-huit mille, à vingt-huit mille-et-un, à vingt-huit mille-deux, à vingt-huit mille-trois, à vingt-huit mille-quatre, à vingt-huit mille-cinq, à vingt-huit mille-six, à vingt-huit mille-sept, à vingt-huit mille-huit, à vingt-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-huit mille-trois, à trente-huit mille-quatre, à trente-huit mille-cinq, à trente-huit mille-six, à trente-huit mille-sept, à trente-huit mille-huit, à trente-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-huit mille-trois, à trente-huit mille-quatre, à trente-huit mille-cinq, à trente-huit mille-six, à trente-huit mille-sept, à trente-huit mille-huit, à trente-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-huit mille-trois, à trente-huit mille-quatre, à trente-huit mille-cinq, à trente-huit mille-six, à trente-huit mille-sept, à trente-huit mille-huit, à trente-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-huit mille-trois, à trente-huit mille-quatre, à trente-huit mille-cinq, à trente-huit mille-six, à trente-huit mille-sept, à trente-huit mille-huit, à trente-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-huit mille-trois, à trente-huit mille-quatre, à trente-huit mille-cinq, à trente-huit mille-six, à trente-huit mille-sept, à trente-huit mille-huit, à trente-huit mille-neuf, à vingt-neuf mille, à vingt-neuf mille-et-un, à vingt-neuf mille-deux, à vingt-neuf mille-trois, à vingt-neuf mille-quatre, à vingt-neuf mille-cinq, à vingt-neuf mille-six, à vingt-neuf mille-sept, à vingt-neuf mille-huit, à vingt-neuf mille-neuf, à trente mille, à trente mille-et-un, à trente mille-deux, à trente mille-trois, à trente mille-quatre, à trente mille-cinq, à trente mille-six, à trente mille-sept, à trente mille-huit, à trente mille-neuf, à trente-et-un mille, à trente-et-un mille-et-un, à trente-et-un mille-deux, à trente-et-un mille-trois, à trente-et-un mille-quatre, à trente-et-un mille-cinq, à trente-et-un mille-six, à trente-et-un mille-sept, à trente-et-un mille-huit, à trente-et-un mille-neuf, à trente-deux mille, à trente-deux mille-et-un, à trente-deux mille-deux, à trente-deux mille-trois, à trente-deux mille-quatre, à trente-deux mille-cinq, à trente-deux mille-six, à trente-deux mille-sept, à trente-deux mille-huit, à trente-deux mille-neuf, à trente-trois mille, à trente-trois mille-et-un, à trente-trois mille-deux, à trente-trois mille-trois, à trente-trois mille-quatre, à trente-trois mille-cinq, à trente-trois mille-six, à trente-trois mille-sept, à trente-trois mille-huit, à trente-trois mille-neuf, à trente-quatre mille, à trente-quatre mille-et-un, à trente-quatre mille-deux, à trente-quatre mille-trois, à trente-quatre mille-quatre, à trente-quatre mille-cinq, à trente-quatre mille-six, à trente-quatre mille-sept, à trente-quatre mille-huit, à trente-quatre mille-neuf, à trente-cinq mille, à trente-cinq mille-et-un, à trente-cinq mille-deux, à trente-cinq mille-trois, à trente-cinq mille-quatre, à trente-cinq mille-cinq, à trente-cinq mille-six, à trente-cinq mille-sept, à trente-cinq mille-huit, à trente-cinq mille-neuf, à trente-six mille, à trente-six mille-et-un, à trente-six mille-deux, à trente-six mille-trois, à trente-six mille-quatre, à trente-six mille-cinq, à trente-six mille-six, à trente-six mille-sept, à trente-six mille-huit, à trente-six mille-neuf, à trente-sept mille, à trente-sept mille-et-un, à trente-sept mille-deux, à trente-sept mille-trois, à trente-sept mille-quatre, à trente-sept mille-cinq, à trente-sept mille-six, à trente-sept mille-sept, à trente-sept mille-huit, à trente-sept mille-neuf, à trente-huit mille, à trente-huit mille-et-un, à trente-huit mille-deux, à trente-h

STE-SABINE FÊTE DEUX JEUNES HÉROS

DES COURS AGRICOLES

TOUTE la paroisse de Sainte-Sabine de Bellechasse a rendu hommage, mardi dernier, le 14 mai courant, à deux de ses fils qui ont illustré leur famille, leur paroisse et toute la province, en remportant, hauf la main, le championnat canadien au grand concours national d'expertise sur les pommes de terre, tenu l'automne dernier à Toronto, sous les auspices du Conseil Canadien des jeunes Agriculteurs, à l'occasion de l'Exposition Royale.

Ces jeunes gens, Philippe et Léo Côté, fils de M. et Mme Fortunat Côté, heureux parents d'une famille de onze enfants vivants, font partie du cercle des Jeunes Agriculteurs de Ste-Sabine, sous la direction spirituelle de M. le curé Horace Labrecque. Ils ont pour instructeur particulier M. J.-E. Rioux, diplômé de Ste-Anne de la Pocatière, fils du fondateur de la paroisse.

Pour employer le langage de ceux qui connaissent le zèle et le dévouement dont ce technicien fait preuve en faveur de l'avancement de l'agriculture, nous pouvons dire que les cultivateurs de cette région, et spécialement les membres du cercle de Ste-Sabine, sont heureux, d'avoir à leur porte, un ami aussi précieux, un maître aussi habile et si bien préparé à exercer l'apostolat agricole dans un champ aussi vaste, les paroisses de cette partie extrême du comté ayant à peine atteint l'adolescence.

Organisé il y a à peine quelques trois ans, ce cercle s'est particulièrement distingué par ses succès répétés dans la culture scientifique des pommes de terre. Il a, de plus, formé des jeunes connaisseurs, dont la compétence, com-

me appréciateurs de tubercules, nous a valu le grand championnat qui, à la suite des succès remportés par nos jeunes éleveurs et par d'autres jeunes agriculteurs spécialisés dans la culture des pommes de terre, ajoute encore un fleuron au blason de la province française du pays.

De si beaux succès, obtenus en un temps relativement court, ne devaient pas rester sans récompense ni sans publicité. C'est toute une paroisse qui a tenu à manifester tangiblement sa haute appréciation du travail et de l'application de deux jeunes agriculteurs pétris d'une pâte qui lève bien, de la trempe de nos vaillants défricheurs dont on a dit quelque part, qu'ils avaient plus besoin de bride que d'éperons.

Les députés du comté, MM. Oscar Boulanger et Robert Taschereau ainsi que les curés des paroisses de St-Camille, Ste-Justine se sont unis aux paroissiens de Ste-Sabine afin de souligner davantage l'importance de ce triomphe. Des officiers du ministère de l'Agriculture et les représentants du corps agronomique régional, sous la direction de M. Ed. Brisebois, ont participé à cette fête paroissiale dont le promoteur, M. Eugène Vermette agronome local, a raison de se féliciter du succès. Il fût admirablement secondé par M. le curé ainsi que par les dames fermières au dévouement et à l'habileté desquelles les invités doivent l'excellent menu du goûter qui fût servi dans la salle paroissiale à l'issue de la démonstration.

C'est à Dieu d'abord, dispensateur de tout bien spirituel et temporel, à qui l'on rendit grâce par la célébration d'une messe paroissiale dont la solennité fut réhaussée par la présence de Mgr C.-A. Boulet, président de la Société diocésaine de Colonisation; messieurs les députés et quelques autres notables des environs.

Le saint office terminé, tous les paroissiens se rendirent dans le parterre du presbytère où il y eut discours et remise du trophée—une magnifique coupe en argent—gagnée par les jeunes MM. Côté. Les jeunes vainqueurs furent aussi gratifiés de prix en argent par MM. les députés et d'une médaille d'argent offerte par "Les Prévoyants du Canada". M. le curé Labrecque a présidé la cérémonie.

Nous ferons abstraction des compliments et des félicitations qui furent exprimés par tous les orateurs à l'adresse des jeunes Philippe et Léo Côté, à leurs parents, ainsi qu'à tous les techniciens et autres qui ont préparé les jeunes à subir le feu des examens très sérieux que comporte ce concours national; de même qu'à tous ceux qui de près ou de loin ont mis la main à la pâte pour assurer le succès de la démonstration du jour, afin de résumer les pensées qui se dégagent des discours prononcés en cette circonstance.

M. LE CURÉ H. LABRECQUE

Après avoir souhaité la bienvenue à Mgr Boulet, aux députés, aux représentants du Ministère de l'Agriculture et

aux agronomes. M. le curé a exprimé toute la joie qu'il ressentait du grand succès qui a couronné l'effort, le travail et l'application des leaders du cercle de Ste-Sabine. "Ce triomphe, je m'en réjouis", continue M. le curé, "parce qu'il jette un lustre peu ordinaire sur notre paroisse dont j'ai tant à cœur la prospérité temporelle, prospérité dont il n'est pas permis de douter quand on connaît l'esprit de travail, le courage, la persévérance et la dévotion aux choses de la terre de nos cultivateurs, qui ont, à peu d'exceptions près, gagné la terre qu'ils cultivent pied par pied. Vrai de dire qu'il n'est point de terre si ingrate que l'amour du laboureur ne féconde."

M. le curé souligne l'importante et précieuse collaboration du Département de l'Agriculture et spécialement de la sollicitude que manifeste M. Godbout à l'endroit des jeunes fils de cultivateurs. "Cet encouragement nous l'apprécions d'autant plus que de cette initiative dépend le succès de l'agriculture de demain, succès que nous n'obtiendrons qu'au prix des sacrifices que nous ferons pour vulgariser les méthodes scientifiques de culture. "La paroisse de Ste-Sabine n'est pas négligée par le corps agronomique et je dois rendre ici hommage à l'agronome régional et à son personnel qui, avec le concours de M. Vermette, portent une attention toute spéciale aux problèmes agricoles de la région."

M. Labrecque signale à son auditoire toujours attentif à la parole du pasteur, la forte impulsion que donne au mouvement des Jeunes Agriculteurs M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture. (Suite à la page 207)

LES LOCATAIRES PARASITES DE NOS DEMEURES

Par GEORGES GAUTHIER M.Sc., assistant-entomologiste.

UNE légende veut que le poids global des hommes, des animaux, des oiseaux et des reptiles soit inférieur à celui de tous les insectes. A tout événement, il est parfaitement exact de penser et de croire que le nombre des espèces d'insectes surpasse celui de tous les animaux réunis. Cependant, certains auteurs évaluent à 625,000 le nombre des espèces d'insectes connus. Si, à ce nombre, au dire de grands savants, il y a encore quelques millions d'espèces d'insectes qui n'ont pas été nommés, la légende peut être considérée comme étant tout à fait vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, nous vivons à une époque où les insectes coûtent annuellement un nombre considérable de vies humaines. En effet, en 1929, Watson a évalué qu'une seule maladie "la malaria" transmise à l'homme par les maringouins du genre "anopheles" faisait périr annuellement environ 2,000,000 de personnes. Si l'on ajoute vingt-cinq à trente autres maladies presque aussi néfastes que la première, telles que la typhoïde, la fièvre des tranchées, la maladie du sommeil, l'anthrax, le typhus, l'optalmie, la diphtérie, la paralysie infantile, etc., etc., le nombre des humains, victimes des insectes, peut donc atteindre un nombre beaucoup plus considérable.

A part ce capital humain qui est sans doute le plus important, il y a aussi les dégâts qu'ils causent et le capital argent que l'on dépense à chaque année pour leur faire la lutte.

L'Empire britannique dépense annu-

ellement environ \$250,000,000. En France, les dégâts annuels dus aux insectes s'élèvent à la somme fabuleuse de huit milliards de Francs. En Egypte, le ver rose détruit la récolte de coton pour une valeur de \$650,000,000 de Francs annuellement. Aux Etats-Unis, les dégâts sont évalués à deux milliards et au Canada, à 120 millions de dollars.

Ces quelques exemples nous donnent une idée du rôle néfaste que jouent les insectes dans la vie économique d'un pays.

Laissons maintenant les généralités. Entrons dans nos demeures et étudions brièvement les quelques insectes que nous y rencontrons.

Point n'est besoin de présenter aux ménagères ces petits insectes que l'on appelle communément les "mites de maison". Ces insectes sont connus de tous par les dégâts qu'ils causent dans les vêtements, les lainages, les fourrures, les rembourrages, etc.

Si le luxe que nous trouvons dans les foyers leur permettent de se développer plus facilement aujourd'hui qu'autrefois, les mites ne sont tout de même pas un fléau moderne. Consolez-vous, mesdames, elles existent depuis des milliers d'années, puisque plusieurs passages de la Bible en font mention. Même ici, au pays, on prétend qu'elles étaient très abondantes dès 1748. C'est donc dire qu'elles accaparent depuis bien longtemps l'attention des ménagères canadiennes.

D'une façon générale, nous rencon-

trons dans les foyers deux espèces de mites appelées la teigne des vêtements et la mite fripière. La dernière nommée est la plus commune au pays. C'est elle qui cause les plus grands dégâts dans les lainages et les fourrures. L'adulte, c'est-à-dire le petit papillon de couleur jaunâtre et mesurant environ 1/4 de pouce de longueur, que nous voyons voltiger dans les maisons au printemps et à l'automne ne cause aucun dommage. Tout de même, c'est l'adulte qui dépose ses œufs sur les tissus ou aux endroits propices permettant à la larve, au sortir de l'œuf, de trouver une nourriture abondante. Par son instinct, l'adulte a prévu cela, et il a prévu aussi de bien fixer ses œufs, afin que ceux-ci ne soient pas dérangés trop facilement, par un secouage ou un broissage ordinaire.

Les vermineux éclosent quelques jours après que les œufs ont été pondus. Jusqu'à ce qu'ils aient atteint le stade adulte, ils mangent sur les tissus en construisant un sentier soyeux avec le fil qu'ils secrètent. On peut avoir une idée jusqu'à quel point les mites sont nuisibles en sachant que la progéniture d'une mite dans une seule saison peut dévorer 80 à 90 lbs. de laine.

La mite ou teigne des vêtements, moins commune que la précédente fait aussi son apparition au printemps. Contrairement à la larve de la mite fripière, celle de la teigne des vêtements se fabrique un fourreau à même la laine, les poils ou les plumes, cela peut donc varier suivant la sorte de matériel

qu'elles ont à leur disposition. La voracité de la larve est remarquable. Il arrive souvent qu'elle perfore les objets sur lesquels elle se nourrit.

Il est assez difficile d'évaluer la valeur des dégâts causés par les mites. A tout événement, pour me servir d'une comparaison déjà employée, on peut dire que les dommages causés par la mite égalent à peu près la moitié de ceux causés par les incendies. Si cette comparaison est juste, il est donc important de les surveiller étroitement.

Si on exerce un peu de surveillance sur les objets susceptibles d'être avariés par cet insecte, le travail de contrôle est relativement facile. Les objets ou vêtements que l'on utilise fréquemment ne sont pas sujets à leurs attaques. Elles choisissent de préférence les matériaux peu usagés et placés dans les garde-robes, les chambres noires, etc.

Il y a un moyen bien simple de prévenir tout dommage, mais celui-ci ne peut se trouver dans toutes les campagnes et même dans toutes les villes. Aux Etats-Unis, dans les réfrigérateurs où l'on conserve les fruits et les légumes, il y a généralement au printemps suffisamment d'espace libre pour permettre aux gens d'aller porter des objets de grande valeur, tels que les manteaux de fourrure et les autres vêtements en laine qu'ils ne portent pas durant l'été. Ces chambres sont gardées à une température suffisamment basse, environ 40°F., de manière à empêcher les œufs d'éclore et aussi de manière à tenir en respect tout insecte vivant. S'il ne nous est

(Suite à la page 207)

23

23

23

Les locataires parasites de nos demeures

(Suite de la page 204)

pas permis de profiter de cet avantage, nous avons de même chez nous d'autres moyens qui nous permettent d'éviter tous les désagréments causés par ces insectes.

Préserver les objets préférés des mites est chose facile et peu dispendieuse. On peut obtenir ce résultat au printemps en exposant au grand air et au soleil durant quelques heures les costumes, vêtements et les fourrures qui ne servent pas pendant l'été. Un bon secouage et brossage délogent souvent les œufs et les larves que l'on peut rencontrer à ce moment. A la suite de ce traitement préliminaire, il convient de placer ces objets dans des boîtes, valises ou sacs qui ferment hermétiquement. Dans ces récipients, il est aussi prudent d'ajouter $\frac{1}{2}$ livre de naphthaline ou de dichlorocide pour chasser ces mites, au cas où elles trouveraient une ouverture pour y pénétrer. D'une manière générale, ces précautions empêchent tous les dommages causés par les mites.

Si, après toutes ces précautions, vous constatez que les mites voltigent le soir ou même pendant le jour dans vos maisons, il est prudent de faire une petite enquête. Vous êtes assurés dans cette circonstance de découvrir un nid, soit dans un objet oublié, ou bien sur des jouets d'enfants habillés ou recouverts de velours ou d'autres objets propres à héberger les mites.

Dans les cas désespérés où une maison semble complètement envahie par ces insectes, le seul moyen de s'en débarrasser est d'avoir recours à la désinfection ou à la fumigation. La désinfection consiste à placer dans les armoires, garde-robes et valises, une bonne dose de dichlorocide et de tenir les lieux hermétiquement fermés pendant quelques jours. Vous pouvez aussi vaporiser certaines huiles qui ont la propriété de détruire les mites par la libération de certaines vapeurs toxiques. Ainsi les vapeurs de "fly-toxe", "sapho", "flit", etc., donnent de bons résultats lorsque les locaux où ils sont employés sont hermétiquement fermés. On peut aussi employer le bisulfure de carbone, cet ingrédient a la propriété de dégager des vapeurs plus lourdes que l'air. Alors, une once de ce matériel employé par pieds cube dans une valise ou coffre hermétiquement fermé est une quantité suffisante pour tuer les mites et les larves.

Il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il n'en faut aux constructions en cèdre dans l'unique but de prévenir tous les dommages causés par les mites. Il est vrai que l'on trouve sur le marché des coffres construits avec le cœur du cèdre rouge. Sans doute, ces coffres offrent plus de sûreté que ceux construits en bois ordinaire, mais ils n'empêchent pas les œufs d'éclore et les larves de causer des dégâts aux objets qu'ils contiennent.

Comme pour les coffres ordinaires, ceux construits en cèdre rouge valent en autant qu'ils ferment hermétiquement et que le travail de secouage ou de brossage, etc., est bien fait, et que l'on a le soin d'inclure la dose ordinaire de naphthaline ou de dichlorocide. Dans ces conditions, il est peut-être exagéré de recommander de lambrisser en cèdre les garde-robes, les tiroirs et tous les endroits destinés à protéger les lainages ou vêtements exposés aux attaques des mites.

La chaleur est aussi très efficace pour détruire ces insectes. On prétend qu'une température de 120 à 128°F. pendant

Ste-Sabine fête deux jeunes héros

(Suite de la page 204)

ture, qu'il salue et remercie dans ses représentants pour la circonstance, MM. Jean-Chas. Magnan et Adrien Désautels. A ce dernier surtout revient une large part du succès des jeunes frères Côté qu'il a préparés avec une assiduité digne d'éloges au concours de l'automne dernier.

M. J.-C. MAGNAN

Le directeur des cercles de Jeunes Agriculteurs présente les félicitations de l'Hon. M. Godbout à tous les artisans du succès fêté. "Il m'est bien agréable", poursuit M. Magnan, de rencontrer ici M. le curé, Mgr Boulet, MM. les députés, les agronomes et spécialistes, sur un terrain où tout le monde s'entend si bien, l'agriculture.

"C'est avec les jeunes que nous entendons relever notre agriculture. Par ces groupements de fils d'agriculteurs, nous croyons pouvoir fournir à la jeunesse rurale des avantages qu'il n'a pas été possible de donner aux plus vieux, parce qu'il n'existait pas alors d'organisations semblables que nous voulons parfaire dans la province. Nous voulons faire comprendre à la génération qui vous succédera que l'agriculture est une profession noble et digne d'un homme qui veut tenir une place honorable dans la société. Nous voulons apprendre à vos jeunes gens qu'ils doivent bien se préparer, par l'étude, par l'application et le travail à tenir un rôle utile à la société dans chacun leur milieu respectif. Pour cela nous comptons sur l'appui des parents. Ceux-ci doivent encourager leurs enfants au travail, leur faire aimer la terre, et les aider, dans la mesure du possible, à coopérer effectivement aux succès des entreprises culturelles qu'organisent les cercles. C'est ce qu'ont fait d'ailleurs les parents de nos jeunes lauréats qui, croyez-le bien, s'ils ont obtenu justice à Toronto, ne se sont pas vu décerner le beau trophée qu'ils rapportent à Ste-Sabine, pour l'amour de leurs beaux yeux ni par sympathie pour leur nationalité.

Je souhaite, dit en terminant, M. J.-C. Magnan, que tous les jeunes du cercle Ste-Sabine continuent de travailler avec la même ardeur, la même application et avec la même soumission à ceux qui les dirigent, dont votre concitoyen M. Rioux n'est pas le moindre et que je tiens à féliciter spécialement aujourd'hui. Votre succès de cette année est magnifique, mais il vous engage à persévérer au travail et à vous appliquer à exploiter aussi intelligemment tous les départements de la ferme que vous l'avez fait de vos cultures de pommes de terre.

Mgr C.-A. BOULET

"Chaque foyer agricole, dit Monseigneur, "devrait être une école de piété, de travail et d'économie. Vous devez enseigner à vos fils l'amour de la terre. L'agriculture est presque la seule carrière qui s'offre à vos fils en ces temps où toutes les professions sont encombrées, qu'il n'y a plus de positions vacantes dans les magasins et les bureaux,

10 à 12 minutes, détruit les œufs, les larves et les adultes.

D'une manière générale, l'emploi de l'un ou l'autre des moyens de contrôle énumérés précédemment assure le succès dans la destruction de cet insecte.

Nous reviendrons prochainement sur les autres insectes que l'on trouve fréquemment dans les maisons.

et que dans les usines on remercie tout simplement les ouvriers; c'est donc vers la terre que vous cultivez avec tant de ferveur que vous devez diriger vos enfants. Si, dans votre paroisse, il n'y a pas assez de terres pour y établir vos enfants, dirigez-les alors vers les régions de colonisation, faites-en de braves défricheurs, encouragez-les à se gagner une terre pied par pied, il est vrai, mais une terre qui sera soulagée du joug des hypothèques."

"Pour que vos enfants travaillent le sol avec goût, "continue Mgr Boulet, "qu'ils le fassent avec amour et intelligemment, ils doivent posséder une certaine dose de science agricole. Je vous engage donc fortement à leur octroyer un cours de deux ans (deux fois six mois) aux écoles d'agriculture. Cela ne vous coûtera que \$100, pour tout le cours, le gouvernement de Québec se chargeant des autres frais, et je puis vous garantir que chaque année, par l'application des procédés modernes avec lesquels ils se seront familiarisés et qu'ils pourront adapter intelligemment à la culture de vos fermes, ils auront tôt fait de gagner ce cent dollars chaque année."

M. OSCAR BOULANGER, M. P.

M. le député aux Communes du comté de Bellechasse peut bien s'excuser de ne pas s'y connaître en science agricole, il parle bien tout de même comme un homme soucieux du bien de ses concitoyens de la belle division rurale et agricole qu'il représente avec dignité au tribunal de la Nation. M. Boulanger a rappelé que l'agriculteur doit être de presque tous les métiers à part d'être administrateur de son domaine et d'être commerçant. Il décourage de ces faits que n'est pas bon agriculteur qui veut. Mais M. Boulanger se demande si la génération actuelle de nos cultivateurs n'a pas mis au rancart, à son désavantage—certains travaux de menuiserie, de maçonnerie, de cordonnerie que faisaient les ancêtres, pour lesquels nos pères n'avaient pas à déboursier. En ces temps où l'argent se gagne si difficilement, où les prix des produits agricoles sont très bas, qu'il est si difficile d'attacher les deux bouts au terme de l'année, si nous faisons revivre les anciens métiers d'autrefois, les familles rurales ne s'en porteraient que mieux.

M. Boulanger pousse ses considérations dans le domaine de l'enseignement de l'agriculture, et formule le vœu que les autorités provinciales dotent un jour le comté de Bellechasse d'une école moyenne d'Agriculture qui tiendrait le juste milieu entre l'école primaire et les écoles supérieures d'Agriculture. C'est là que la jeunesse pourrait apprendre à bien cultiver; c'est dans ces foyers d'éducation vraiment rurale que les fils de cultivateurs pourraient apprendre les notions élémentaires de divers métiers que le cultivateur pratique met à profit sur la ferme".

M. ROBERT TASCHEREAU, M.P.P.

Le représentant du comté à l'Assemblée législative veut bien concourir dans les remarques de son collègue à Ottawa. Il se fera le défenseur des intérêts de ses mandataires en ce qui concerne le vœu émis par M. Boulanger. Il le fera avec d'autant plus de fermeté qu'il est convaincu que la crise actuelle ne prendra fin que lorsque les cultivateurs seront prospères. Cette prospérité chez les artisans du sol ne se fera sentir qu'au fur et à mesure que les cultivateurs réaliseront le besoin de parfaire leurs con-

Heureux qu'il ait employé
ABSORBINE



La seule façon que les chevaux peuvent vous remercier de les avoir traités à l'Absorbine contre l'éparvin, les enflures, foulures, aurores, courbures, et entorses, c'est de continuer à travailler quand même durant le traitement. Il n'y a rien comme Absorbine pour assouplir les muscles endoloris, enlever la douleur des tendons enflés, et réduire les enflures. Pas de boursoufflement ni de perte de poil. Antiseptique, \$2.50 la bouteille chez tous les pharmaciens.
W. F. Young, Inc., Lyman Bldg., Montréal

ABSORBINE

naissances scientifiques dans l'exploitation du domaine agricole.

MM. Adrien Désautels, le Révd M Duval, curé de St-Camille, M. L. Bégin, instructeur horticole et M. Eugène Vermette agronome ont aussi adressé la parole. Puis M. le curé Labrecque a remis la coupe aux jeunes frères Côté aux acclamations de la foule. On chante "Ils ont gagné leurs épaulettes. Puis c'est au tour de M. Philippe Côté, l'un des vainqueurs du concours 1934, diplômé du Mérite Agricole juvénile à remercier, ses parents, M. le curé, ses confrères du cercle et leur entraîneur, M. J.-E. Rioux, ainsi que les employés du Ministère de l'Agriculture et de l'enseignement qui leur fût gratifié et de l'encouragement qu'ils reçurent durant leur préparation à l'épreuve à laquelle ils durent se soumettre.

Il appartenait à M. Rioux d'exprimer les sentiments de la population à l'adresse de tous ceux qui ont contribué au succès agricole qui met en vedette la paroisse de Ste-Sabine. Le concours bienveillant de l'expérience de M. Rioux est toujours acquis aux jeunes du cercle paroissial ainsi qu'à tous les cultivateurs de la région dont il souhaite sincèrement l'avancement.

Les cultivateurs se sont séparés fort encouragés à continuer la mission des ancêtres sur ce continent, nourrir l'humanité. Répétons ici le mot d'un éminent Jésuite: "Rendons au peuple sa vocation paysanne "Le caractère de la fête de mardi dernier ne saurait nous y aider plus efficacement.

Les agriculteurs, jeunes et adultes ont assisté aux cours agricoles qui ont suivi la démonstration, cours abrégés organisés par M. l'agronome Eugène Vermette et puissamment encouragés par M. le curé Labrecque qui, avec une sollicitude toute paternelle, dirige le mouvement agricole de sa paroisse.

FRS FLEURY.

LES petits amis des bons petits oiseaux ont reçu de belles récompenses de la Société Provencher, lors de la cérémonie qui a eu lieu la semaine dernière à St-Augustin de Portneuf. Trente-trois élèves qui avaient construit des maisonnettes pour les oiseaux ont été cités à l'honneur. MM. les députés aux Communes et la Législature ainsi que M. Alphonse Désautels, B.S.A., directeur des Ecoles Ménagères provinciales étaient de la fête qui fut présidée conjointement par M. le notaire E. Meredith, président de la Société Provencher et M. le maire Trudel. Le Révd. Frère Alexandre de FF. des Ecoles Chrétiennes qui ont la direction du collège paroissial des garçons, a reçu une médaille de mérite.

CHEZ

RACE HOLSTEIN

Qualifications au d'or pour mars

Sur 319 vaches et génisses Holstein ayant terminé leur lactation sous contrôle officiel d'Or, nous en relevons la présence de Québec, dans qui nous parvient du bureau de l'Association.

Classe adulte, 365 jours, 3 traites

Pansy Colantha Tensen.—Euria, Varennes, Qué., 23.23% à 3.78%—879 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Abbekerk Snowball Écho.—Varennes, Lachute, 21.833 lbs 3.48%—760 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Écho Alcartra Perfection.—Euria, La Tuque, 17.361 lbs 3.62%—630 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Cora Korndyke Princess.—Ste-Thérèse, Ste-Thérèse, bonne,—15.600 lbs de lait 509 lbs de gras, ou 636 1/4 lbs de beurre.

Frivole Rauwerd.—Donat, Rosalie, 13.785 lbs de lait 450 lbs de gras ou 576 1/4 lbs de beurre.

Classe 4 ans

Rosie Giard Segis.—Donat, Rosalie—13.695 lbs de lait 450 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Classe 2 ans

Lusette Giard Inka.—14.19% 3.17%—451 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Nelly Alma Diploma.—Médard, St-Cuthbert—12710 lbs 3.43%—437 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Adulte—365 jours—2 traites

Johanna Rita Alcartra.—Brossard, La Tuque, 14.12% 3.41%—482 lbs gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Melvina Pontiac.—Alfred Fréchet, P. Q.—12.050 lbs lait 450 lbs de gras ou 575 lbs de beurre.

Dutchland Maud Écho.—Edouard, St-Elzéar, Laval—12.34%—413 lbs gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Classe 4 ans

Paulette DeKol Hartog.—Ladouceur, Ladurantaye, 15.60% 4.12%—644 lbs gras—879 lbs de beurre.

Lacta Championne, Robert Baie du Febvre, Qué.—lait—3.54%—434 lbs gras—562 1/2 lbs de beurre.

Classe 3 ans

Paulette Korndyke Wayne.—& Fils, St-Hermas—1293 3.68%—476 lbs gras—595 lbs de beurre.

Coelanda Sovereign Vale Posse.—Savaria, Varennes, P. Q.—lait—3.78%—476 lbs gras—562 1/2 lbs de beurre.

Ruby Scenic Spofford.—Félix, Marieville, 13.223 lbs lait 464 lbs gras ou 580 lbs de beurre.

Ladoga Abbekerk De Liesse.—Charles, St-Laurent,—116 3.71%—432 lbs gras—562 1/2 lbs de beurre.

Classe 2 ans

Ladoga Bijou Beets.—Maison Sault au Récollet—11.89% 3.67%—437 lbs gras—562 1/2 lbs de beurre.

Colantha Segis De Liesse.—Charles, St-Laurent—11.3% 3.43%—390 lbs gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Des Monts Lorette Topsy.—Inca, Cole d'Oka—12.207 lbs lait 372 lbs gras ou 450 lbs de beurre.

Neuser Giard Inka.—Donat, Rosalie, — 10.290 lbs lait 360 lbs gras ou 450 lbs de beurre.

Brachglade Poschie Kerk.—Huntingdon, 9.948 lbs lait 346 lbs gras — 432 1/2 lbs de beurre.

Berangere De Kol Hartog.—Ludger Lamontagne, Lac 9525 lbs lait—3.40%—320 405 lbs de beurre.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

23

RACE HOLSTEIN

Qualifications au livre d'or pour mars 1935

Sur 319 vaches et génisses de race Holstein ayant terminé leur période de lactation sous contrôle officiel pour le Livre d'Or, nous en relevons 39 de la présence de Québec, dans le rapport qui nous parvient du bureau chef de l'Association.

Classe adulte, 365 jours, 3 traites par jour

Pansy Colantha Tensen.—Eusèbe Savaria, Varennes, Qué., 23.232 lbs de lait à 3.78%—879 lbs de gras ou 1098.75 lbs de beurre.

Abbekerk Snowball Echo.—Wilson Brothers, Lachute, 21.833 lbs de lait, 3.48%—760 lbs de gras ou 950 lbs de beurre.

Echo Alcartra Perfection.—Brown Corporation, La Tuque, 17.361 lbs de lait, 3.62%—630 lbs de gras ou 787 1/2 lbs de beurre.

Cora Korndyke Princess.—Séminaire Ste-Thérèse, Ste-Thérèse, Cte Terrebonne, 15.600 lbs de lait—3.26%—509 lbs de gras, ou 636 1/4 lbs de beurre.

Friole Rauwerd.—Donat Giard, Ste-Rosalie, 13.785 lbs de lait—3.34%—450 lbs de gras ou 576 1/4 lbs de beurre.

Classe 4 ans

Rosie Giard Segis.—Donat Giard, Ste-Rosalie—13.695 lbs de lait—3.29%—450 lbs de gras ou 562 1/2 lbs de beurre.

Classe 2 ans

Lusette Giard Inka.—14.193 lbs lait—3.17%—451 lbs de gras ou 563 3/4 lbs de beurre.

Nelly Alma Diploma.—Médéric Robillard, St-Cuthbert—12.710 lbs lait—3.43%—437 lbs de gras ou 546 1/4 lbs de beurre.

Adulte—365 jours—2 traites quotidiennes

Johanna Rita Alcartra.—Brown Corporation, La Tuque, 14.121 lbs lait—3.41%—482 lbs gras ou 602 1/2 lbs de beurre.

Melvina Pontiac.—Alfred Fréchette, Upton, P. Q.—12.050 lbs lait—3.81%—460 lbs gras ou 575 lbs de beurre.

Dutchland Maud Echo.—Edmond Corbeil, St-Elzéar, Laval—12.005 lbs lait—3.44%—413 lbs gras ou 516 1/4 lbs de beurre.

Classe 4 ans

Mariette DeKol Hartog.—L.-J. Lamontagne, Ladurantaye, 15.604 lbs lait—4.12%—644 lbs gras—805 lbs de beurre.

Lacta Championne.—Robert Proulx, La Baie du Febvre, Qué.—12.267 lbs lait—3.54%—434 lbs gras ou 542 1/2 lbs de beurre.

Classe 3 ans

Paulette Korndyke Wayne.—A. Daoust & Fils, St-Hermas—12.934 lbs lait—3.68%—476 lbs gras—595 lbs de beurre.

Coelanda Soeneign Vale Posch.—Eusèbe Savaria, Varennes, P. Q.—12.497 lbs lait—3.78%—476 lbs gras—590 lbs de beurre.

Ruby Scenic Spofford.—Felix P. Ashby, Marieville, 13.223 lbs lait—3.50%—464 lbs gras ou 580 lbs de beurre.

Ladoga Abbekerk De Liesse.—Ferme St-Charles, St-Laurent, 11.635 lbs lait—3.71%—432 lbs gras—540 lbs de beurre.

Classe 2 ans

De Bijou Beets.—Maison St-Joseph, Sault au Récollet—11.892 lbs lait—3.67%—437 lbs gras—546 1/4 lbs de beurre.

Colantha Segis De Liesse.—Ferme St-Charles, St-Laurent—11.358 lbs lait—3.43%—390 lbs gras ou 487 1/2 lbs de beurre.

Des Monts Lorette Topsy.—Institut Agricole d'Oka—12.207 lbs lait—3.05%—372 lbs gras—465 lbs de beurre.

Neuser Giard Inka.—D. Giard, Ste-Rosalie, 10.290 lbs lait—3.50%—360 lbs gras ou 450 lbs de beurre.

Brackenglade Poschie Kerk.—W. L. Carr, Huntingdon, 9.948 lbs lait—3.48%—346 lbs gras—432 1/2 lbs de beurre.

Berangere De Kol Hartog Ormsby.—Ludger Lamontagne, Ladurantaye—9.525 lbs lait—3.40%—324 lbs gras—405 lbs de beurre.

Nouvelle championne canadienne



ELLA ROWER'S ELAINE, vache Jersey, propriété de M. George Morley, à gauche, photographié avec son beau-père M. E. A. Smith, un vétérinaire des éleveurs de bovins de race Jersey. Le record d'Elaine est de 15,276 lbs de lait; 802 lbs de gras.

305 jours—3 traites par jour.
Classe 2 ans

Nelly Alma Diploma.—Médéric Robillard, St-Cuthbert, 12.578 lbs lait—3.43%—432 lbs gras ou 540 lbs de beurre.

305 jours, 2 traites quotidiennes
Classe 3 ans

Paulette Korndyke Wayne.—A. Daoust & Fils, St-Hermas—12.934 lbs lait—3.68%—476 lbs gras ou 595 lbs de beurre.

305 jours, 2 traites par jour
Classe adulte

Flavette.—Samuel Frenette, Pont Rouge, 11.841 lbs lait—3.54%—419 lbs gras—523 3/4 lbs de beurre.

Butternut Daisy Korndyke.—Ferme Des Ormeaux, Carillon, 11.542 lbs lait—3.34%—385 lbs gras—481 1/4 lbs de beurre.

Canevas.—Samuel Frenette, Pont Rouge, 11.136 lbs lait—3.24%—361 lbs gras, 451 1/4 lbs de beurre.

Classe 4 ans

Princesse Segis Johanna.—A. Daoust & Fils, St-Hermas, 13.557 lbs lait—3.83%—519 lbs gras 648 3/4 lbs de beurre.

Classe 3 ans

Tola DeKol de Liesse.—Ferme St-Charles, St-Laurent, 10.103 lbs lait—3.68%—372 lbs gras, 465 lbs de beurre.

Victoria Retta Abigail.—A. Daoust & Fils, St-Hermas—10.330 lbs lait—3.55%—367 lbs gras ou 458 3/4 lbs de beurre.

Classe 2 ans

L'Assomption Colantha Helena.—Station Expérimentale l'Assomption, P. Qué.—8.746 lbs lait—3.97%—347 lbs gras—433 3/4 lbs de beurre.

Brookholm Inka Finette.—A. Daoust & Fils, St-Hermas—9.284 lbs lait—3.67%—341 lbs gras—426 1/4 lbs de beurre.

Wayne Echo Posch.—A. Daoust & Fils, St-Hermas, 8.132 lbs lait—3.97%—323 lbs gras—403 3/4 lbs de beurre.

Blandine Lady Echo.—Armand Four-

nier, St-Sébastien—8833 lbs lait—3.52%—311 lbs gras—388 3/4 lbs de beurre.

L'Assomption Colantha Colette.—Ferme Expérimentale l'Assomption—8.255 lbs lait—3.75%—310 lbs gras—387 1/2 lbs de beurre.

Brackenglade Poschie Kerk.—Wm. Carr, Huntingdon, 8824 lbs lait—3.46%—306 lbs gras—381 1/4 lbs de beurre.

Cherie Mignonne de Liesse.—Ferme St-Charles, St-Laurent, 8246 lbs lait—3.60%—297 lbs de gras—371 1/4 lbs de beurre.

Dot Sensury Brookshaw.—Charles Denis, Berthierville, 7.444 lbs lait—3.50%—271 lbs gras 338 3/4 lbs de beurre.

RACE JERSEY

Une vache Jersey de St-Thomas, Ontario, brise le record canadien

Ella Rower's Elaine, vache Jersey, appartenant à M. George Morley de St-Thomas, Ontario vient de briser le record canadien pour production laitière, dans la classe des vaches de quatre ans, ayant produit 15.276 lbs de lait, titrant 5.25% de gras, soit pour l'année, 802 lbs de gras de beurre. Son record de matière grasse est le deuxième plus élevé au Canada. Elaine gagne les certificats de Médaille d'Or, de Médaille de Mérite et de Médaille d'argent émis par l'Association Canadienne des Éleveurs de race bovine Jersey, en raison de sa remarquable capacité laitière.

Ce n'est pas la première fois que cette vache figure au rang des sujets qui ont établi des records de production sensationnels; à l'âge de deux ans, elle donnait 11.374 lbs de lait à 5.32% ou 605 lbs de gras. Elle se plaçait quatrième de sa classe, tant sur la haute production de lait que de matière grasse.

Au cours de sa dernière période de lactation, elle a produit dans un mois 93.96 lbs de gras, soit 112 lbs de beurre, ce fut son plus gros mois. Elle n'a jamais don-

La mélasse comme aliment

La mélasse est considérée comme l'un des aliments très substantiel pour toutes les catégories de bétail. Même l'éleveur qui désire obtenir de bons rendements de son bétail, doit convenir qu'il faut servir de la mélasse, c'est-à-dire en ajouter à la ration.

La plupart des éléments que nous trouvons dans la mélasse sont identiques à ceux que l'on rencontre dans les grains. Elle est en grande partie composée de sucre et de cellulose, elle est pratiquement 100% digestible. Cependant, la valeur nutritive de la mélasse ne révèle pas toute son importance dans l'alimentation du bétail, car elle possède en outre plusieurs qualités qui la rendent presque indispensable.

Les minéraux sont essentiels pour activer la croissance, la production et la reproduction. Lorsque nous analysons les grains, nous constatons qu'ils ne contiennent qu'une faible quantité d'éléments minéraux. La mélasse, par ailleurs, contient un pourcentage très élevé de minéraux organiques.

Depuis quelques années il a été grandement question des vitamines et du rôle qu'elles tiennent dans l'alimentation des troupeaux. La mélasse est riche en vitamine B et plus que cela, elle contient un type de vitamine B que nous ne rencontrons dans aucun autre aliment. Cette vitamine spéciale B accélère la croissance et le développement du corps de l'animal.

Aucune nourriture, qu'importe sa valeur nutritive, ne peut donner les meilleurs résultats si elle n'est pas succulente. Lorsque nous ajoutons de la mélasse, les aliments qui ont peu de goût deviennent plus appétissants et donnent alors leur pleine mesure de rendement. La mélasse dans la ration stimule l'appétit, force le bétail à boire plus d'eau, et l'aide à mieux assimiler la nourriture et profiter de toute sa valeur.

Une autre importante qualité de la mélasse c'est qu'elle est considérée comme un des meilleurs reconstituants. Vous remarquerez que les animaux auxquels on sert de la mélasse ont toujours une robe plus soyeuse, le poil plus fin, une chaire de belle qualité. Lorsque nous nous arrêtons à considérer toutes ces bonnes vertus de la mélasse, nous nous expliquons mieux pour quelles raisons elle a conquis la faveur des meilleurs éleveurs. La plupart d'entre les plus avisés considère la mélasse comme indispensable aujourd'hui.

né moins que 65 lbs de gras par mois durant toute cette période. Elaine a donné naissance à cinq génisses, et sa fille aînée, Elaine's Emma Jane, possède déjà un certificat de Médaille d'argent. Le premier point dans la classe des veaux femelles à Toronto aussi bien qu'à Ottawa, l'an dernier de même que la championne junior à Ottawa étaient adjudgés à ses filles. Une autre de ses filles appartient à M. Albert Bruner de Ruthven, Ontario, qui déclare que c'est la meilleure vache de son troupeau, qu'il n'en a jamais eu d'aussi bonne, de sorte qu'Elaine n'est pas seulement bonne vache par elle-même et d'un type splendide, mais ses filles en tiennent; elles ne cèdent pas leur place aux expositions et sont également d'excellentes laitières.

Le géniteur d'Elaine est le fameux taureau Pride's Ella Rower, un fils classé AA de Rower's Oxford Lad, taureau ROP classé AA. Elaine est aussi proche parente de la vache championne canadienne pour la production du lait, Foxy B. Cette vache d'extraordinaire valeur fut élevée par C. M. Sanderson, de St-Thomas, Ont., et durant le temps qu'elle a établi ce record sensationnel, elle fut sous la garde de M. George Wood, le régisseur du troupeau de M. Morley.

M. Morley ne garde pas un gros troupeau de bétail Jersey, mais le Club Canadien des Éleveurs de Jersey ne croit pas qu'il y ait d'autres troupeaux canadiens comptant autant d'unités ayant mérité des certificats de haute production.

JAMES BREMNER, secrétaire, Club Canadien des Éleveurs de Jersey.

Un excellent marché à plus hauts prix pour le bétail Holstein



Il y a demande constamment croissante pour du bon bétail Holstein à prix beaucoup meilleurs. Les ventes cette année sont plus fortes qu'elles ne l'ont jamais été. Seulement en avril, 3121 têtes furent vendues dont 1040 pour le marché d'exportation.

POURQUOI NE PAS ÉLEVER DU HOLSTEIN?

Si vous voulez un troupeau pouvant vous rapporter double revenu—si vous voulez vendre vos surplus de troupeau à bons prix—si vous voulez produire du lait et de la crème à profit—achetez du Holstein.

Si vous désirez avoir littérature et tous renseignements relatifs à l'établissement d'un troupeau Holstein, écrivez au Secrétaire de la section de Québec, 357 est, Boulevard St-Joseph, Montréal.

ASSOCIATION HOLSTEIN-FRIESIAN DU CANADA

Bureau chef,

Bramford, Ontario.

23

23

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSCRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne
Québec

TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement
payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec \$1.00
(I.T.L. de Québec et pays étrangers) \$1.50

50c si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère
chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frai-
sément. National Manufacturing Co., Dépt. 34
Montréal. Nos 16 à 28 inc. x 06 D

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en
cuir et en soie. Nous vous les vendons à un prix
vous permettant de réaliser une commission de
100%. Écrivez aujourd'hui pour avoir échantillons
et renseignements. Ontario Neckwear Company
Dépt. 518. Toronto 8, Ont.
Nos 18, 19, 20, 21, 22 x 021—M. P.

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse
pour faire des PRETS et prendre des terres ou
autres propriétés à vendre. S'adresser: Crédi-
mobilier Franco-Canadien—4432, rue de Lanau-
dière—Montréal. No 19—J.N.O. x05

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fab-
ricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pou-
vant fournir d'excellentes références demande
position. S'adresser immédiatement à Case J. L.
Le Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch,
Québec. J.N.O. D.H.

DIVERS

Grande Occasion

16 vgs de jolis coupons imprimés pour faire de
robes pour \$2.85. Aussi linges de seconde main tel
que robes, 35 sous, pantalons pour hommes, 50c,
tempes pour dames \$1.25. Colliers, 15c, chapeaux
pour hommes 50c, lames de safety new pal, 50c la
douzaine.

Agent demandé dans chaque paroisse. Très peu
de capital requis. Demandez prix en gros. J.-Nap.
Fecteau, St-Zacharie, Beauce. No 6 J.N.O.

AYEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN.—Un de
nos carnets d'aiguilles si commodes. Carnet com-
prenant un assortiment de 50 aiguilles à coudre; 15
à broder et 15 à repriser, 15c, franco. Commandez
sans délai à Comptoir National, 160 rue Marie-de-
l'Incarnation, Québec. D.H.—J.N.O.

A VENDRE.—Graine de mil et de trèfle rouge
certifiée, avoine de semence. J.-E. Fontaine, St-
Guillaume, Cité Yamaska, P. Q.
No 12 J.N.O. X82

NOUS OFFRONS les plus hauts prix pour our-
sons. Crowe, Wayne, N.-J. No 14 à 21 inc.—P13

ROUET \$6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occa-
sion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que
toute autre machine du genre. Livré complet à
votre station la plus rapprochée, fret payé
Argent doit accompagner commande. Satisfac-
tion garantie. Comptoir National, 160 rue Marie-de-
l'Incarnation, Québec. J. N. O.

Réparons Clippers

AIGUISSONS LAMES de tondeuses (Clippers).
Toutes sortes. Prix 20c. Satisfac-
tion garantie. Vendons tous accessoires clippers, lames neuves
\$2.75 set. Nouvelle tête de clipper combinée pour
chevaux, moutons \$4.75. Clipper complet \$14.00
Adresse: W. Fontaine, Pierreville, Qué.
Nos 15 à 22 inc.—P11

Animaux à Vendre

A VENDRE.—Porcelets Chester Blanc et York-
shire, améliorés et enregistrés nés en mare. Sujets
de choix. Prix modérés. Georges-E. Morin, St-
Hyacinthe, R. No 2.
Nos 19, 20, 21, 22, 23 G. 24, 25—P26

JUMENT CANADIENNE, enregistrée, 12 ans,
première classe pour reproduction. S'adresser
Jos. Couture, Loretteville, P. Qué. No 21 P52

A VENDRE.—Porcelets Chester Blanc et York-
shire, améliorés, sélectionnés et enregistrés, nés en
mars. Prix modérés. S'adresser à Adélaïde Morin,
St-Hyacinthe, P. Q. 21-22—P 56

(Suite à la page 209)

Encouragez nos annonceurs

LA SEMAINE

L'Alberta est rendu à produire
1.500.000 lbs de miel par année c'est
le chiffre de sa récolte pour 1934.

Le roi et la reine d'Angleterre se sont
promenés incognito dans les faubourgs
de Londres. Nos souverains tôt recon-
nus furent longuement acclamés par
la foule.

La session provinciale s'est terminée
samedi c'est la plus longue ses-
sion que nous ayons eue depuis
la Confédération.

Buchan, notre prochain gouver-
neur général au Canada s'appe-
lera Lord Tweedsmuir.

On parle de M. W. A. Gordon, mi-
nistre du travail à Ottawa comme
successeur de M. Bennett. Mais
M. Stevens?

COBourg, Ont. a été le théâtre de
belles démonstrations religieuses
à l'occasion du congrès eucharis-
tique qui a été tenu dans cette ville de
la province d'Ontario la semaine der-
nière.

J.-M. Gabias, député de St-Henri
de Montréal à la Législature
est décédé presque subitement
à New York à son retour d'Europe.

La Commission des Liqueurs de la
province de Québec a annoncé
qu'une diminution de 40 à 50
cents la bouteille dans les prix de tous
les cognacs et des brandys sera mise en
vigueur lundi, 13 mai.

Le Canada a exporté 81.726 douzai-
nes d'œufs durant le mois de fé-
vrier, représentant la somme de
\$14.734, ou un prix moyen de .1802c la
douzaine.

Le Saint-Père a fait entrer deux
martyrs anglais dans le catalogue
des saints. Sir Thomas Morus
et l'évêque John Fisher tous deux déca-
pités, il y a quatre cents ans sur les ordres
du roi Henri VIII pour avoir combattu
son mariage avec Anne de Boleyn.
Le Pape a recommandé à son auditoire
de prier ardemment pour que l'Angle-
terre revienne à Rome.

Que ceux qui sont encore sépa-
rés de Nous considèrent attentive-
ment les anciennes gloires de leur
Eglise qui furent à la foi le reflet et
le produit des gloires de l'Eglise de
Rome.

Qu'ils considèrent de plus et se rap-
pellent que ce siège apostolique les
attend depuis longtemps et anxieuse-
ment, non pas comme des étrangers
mais comme des enfants revenant à la
maison paternelle." a dit Sa Sainteté
Pie XI.

Gustave Blais, fils de M. Nap.
Blais, mécanicien de St-Charles
de Bellechasse a été broyé à
mort par un camion chargé de bois de
corde. L'accident s'est produit dans
une côte à deux milles en deçà de Saint-
Paul-du-Buton, comté de Montmagny.

On a retrouvé en pleine forêt le
corps de M. Arthur Girard âgé
de 84 ans, disparu depuis décem-
bre dernier. Le défunt habitait Rivière-
à-Pierre, il se serait écarté dans le bois
durant une tempête.

MGR F.-X. Ross, évêque de Gaspé,
à Rome actuellement, a assisté,
dans la salle du consistoire à la
lecture du décret d'héroïsme et des
vertus comme servante de Dieu, de
Marie-Victoire-Thérèse Couderc, co-
fondatrice des Sœurs du Cénacle. La
cérémonie était présidée par le Saint
Père.

Le premier ministre du Canada,
M. R. B. Bennett est revenu de
Londres. Il a débarqué vendredi
soir à Québec. Au cours d'une courte
allocution il a déclaré que son état de
santé le permettant, il restera à son
poste à la tête des affaires du pays.
S'il ne pouvait résister à la besogne
assez considérable qui l'attend il devra
nécessairement laisser à ses collègues
du cabinet le soin de l'administration.

UN bambin de douze ans, fils de
M. et Mme Zoé Bouchard de
Bagotville, s'est noyé, lundi der-
nier dans la Rivière à Mars. Vou-
lant imiter les draveurs, le jeune garçon
disparut tout à coup dans l'onde.

UN citoyen de Québec, M. Raoul
Richard, demeurant au No 60
rue Champlain s'est noyé dans
un lac de la province d'Ontario. La
victime était au service d'une compa-
gnie de pulpe.

Le "Maxime Gorky" qu'on dit être
le plus gros avion au monde fait
un plongeon subit sur le sol cau-
sant la mort de 49 victimes comprenant
passagers et équipage. L'accident fût
causé par un pilote d'un avion léger qui
escortait le géant des airs, alors qu'en
tournant, l'aéron minuscule brisa une
aile du géant de l'air russe.

UN malheureux incendie a détruit
le couvent des RR. SS. de la
Congrégation à Joliette, causant
la mort d'une vénérable religieuse Mère
Ste-Thérèse d'Auxerre qui a succombé
à une crise cardiaque causée par l'émo-
tion, lorsqu'elle apprit que l'établisse-
ment était en flammes. Trois pompiers
ont aussi perdu la vie en combattant
les flammes. Les vieillards et les enfants
qu'abritait l'établissement furent sau-
vés à temps, grâce au dévouement des
religieuses. Le couvent comptait 200
occupants.

QUATRE-VINGT-SEPT pour cent
de la récolte de pommes de la
vallée Okanagan a été exporté en
Grande-Bretagne, soit 1.579.560 boîtes
De plus 100.000 boîtes furent vendues en
Egypte, environ 20.000 en Afrique Sud
et 40.000 en Amérique du Sud.

On estime que les deux tiers des
comtés des Etats-Unis possèdent
des troupeaux de bovins exempts
de tuberculose, selon un rapport publié
par le Gouvernement de Washington.
Le travail d'éradication de tuberculose
bovine fût commencé pour tout de bon
en 1917. Aujourd'hui les troupeaux
seraient indemnes de cette maladie dans
2.035 comtés.

EN juillet 1934, le gouvernement de la
république américaine affectait la
somme de \$16.000.000 à une cam-
paigne d'éradication des maladies conta-
gieuses du bétail. Dans 46 des 48 états
les troupeaux ont été soumis à l'épreuve
du sang pour l'avortement contagieux,
maladie du Bang. Au premier février,
78.081 troupeaux dont 1.321.462 têtes
ou 45% des troupeaux avaient subi l'é-
preuve. A noter que 24% des sujets ont
réagi.

UN monument à Jean Rivard, le
héros du roman d'Antoine-Gérin
Lajoie, sera élevé à Plessisville,
au mois d'août, à la mémoire des pre-
miers colons de la région des Bois-
Francs. La statue est l'œuvre du sculp-
teur canadien, Alfred Laliberté. La
Société St-Jean-Baptiste avec le con-
cours de Mgr Dupuis, P.D., curé de
Plessisville s'occupe activement des
préparatifs de cette fête.

ENVIRON 2.000 zouaves se réuni-
ront prochainement dans la vieille
cité de Champlain à l'occasion de
leur convention annuelle. Cet évé-
nement aura lieu vers la fin de juillet.
Sur les six cents Canadiens qui revin-
rent au Canada, au démembrement de
l'armée pontificale en 1870, il n'en reste
plus qu'une vingtaine, disséminés dans
toutes les parties de la province. On
veut tenter de réunir tous ces vétérans
encore une fois pour qu'ils assistent à la
réunion de l'état-major du régiment.

LES RR. FF. Maristes qui dirigent
dans la province, plusieurs mai-
sons d'enseignement fêtent en ce
moment le cinquantième anniversaire
de leur arrivée au Canada. Les manifes-
tations sont commencées à Montréal,
dimanche dernier, toutes les commu-
nautés de cet ordre organisent des ma-
nifestations de réjouissance avec séan-
ces dramatiques, les profits devant
constituer un fonds pour les missions
maristes. Le couvent principal des FF.
Maristes est à Iberville.

Le Canada et la France fournissent
le nickel dont se sert l'Allemagne
pour fabriquer des munitions. "Il
appartient à ces pays de prendre les
mesures jugées nécessaires afin de priver
le Reich du matériel dont il a besoin", a
déclaré le capitaine Eden, lord du Sceau
Privé de la Chambre des Communes
anglaise; "mais d'après ce que je sais,
ni l'un ni l'autre n'a jugé à propos de le
faire jusqu'à présent.

TRENTE-CINQ bacheliers en scien-
ce agricoles sont sortis de l'École
Supérieure d'Agriculture de Ste-
Anne de la Pocatière il y a quelques
jours. La séance d'adieu, en effet, eut
lieu le 9 du courant. Nous adressons à
ces nouveaux techniciens nos cordiales
félicitations. En voici la liste:

M. Henri Brunelle, avec Très Grande
Distinction;
M. l'abbé Louis-Paul Roy, avec
Grande Distinction.

Avec Distinction: MM. Oscar-Albert,
Noël Doré, Alphonse Gauthier, René
Lachance, Joseph Laliberté, Auguste
Mailloux, Florent Morency, l'abbé L.-P.
Garon, l'abbé Georges Rioux.

Autres bacheliers: MM. Charles Bou-
langer, Avila Brunelle, Jacques Carrier,
Réal Cossette, Alcide Courcy, Charles-
Auguste Doyon, Antoine Guimont, Lu-
cien Hudon, Gérard Labissonnière, Joa-
chim Lafrance, F.-X. Lavoie, Albert
Marchand, Gaston Marcoux, William
McCarthy, Peter Nadeau, Jean-Paul
Perron, Viennay Provancher, Gérard
Rodrigue, Louis Rousseau, Lucien Roy,
Charles Savard, René Scott et Edouard
Taschereau.

LES aviculteurs de la province d'On-
tario parlent beaucoup en ce
temps-ci de l'organisation d'un
système de vente des produits avicoles,
en vertu de la Loi des Débouchés com-
merciaux. Il serait question d'obliger
tous les producteurs et négociants de
produits avicoles à obtenir une licence.
Par ce moyen, prétend-on, il serait possi-
ble de contrôler la vente des produits,
de régulariser le marché et de diriger
toute la production par un organisme
central qui s'occuperait exclusivement
d'en faire la distribution.

Les promoteurs du projet sont égale-
ment d'avis que ce moyen pourvu qu'il
y ait coopération parfaite de tous les
intéressés, permettrait de stabiliser les
prix de façon à mieux rémunérer le pro-
ducteur. Il serait de même question de
faire toute la propagande jugée néces-
saire et pratique pour augmenter la
consommation des œufs car il appert,
selon certaines sources d'information,
que la consommation des œufs marque
une forte tendance à la baisse depuis
quelque temps.

ICI la semaine prochaine, alors
que nous aurons le plaisir de vous
apporter de nouveau une liste des
principaux événements de la huitaine,
veuillez donc penser à solder le prix de
votre abonnement — 50\$ sous pour un
an — si votre abonnement n'a pas été
renouvelé. Cela nous donnerait certai-
nement plus de cœur à la besogne. Pou-
vons-nous compter sur votre concours?
Merci, et au revoir. F.F.

Améliora sa condition.

M. Joseph Bella de Hamilton, Ont.,
écrit: "Je veux dire à tous que le
Novoro du Dr. Pierre est un remède
très bon et très utile. J'étais troublé
par un dérangement d'estomac et de
terribles maux de tête. Je pouvais à
peine dormir et j'avais très peu d'ap-
pétit. Parfois, j'avais même du mal
à me tenir debout. Les différents re-
mèdes dont je fis usage semblaient
m'aider bien peu. Commencant à
prendre du Novoro ma condition
s'améliora beaucoup et je suis enchanté
des résultats obtenus par son emploi."
Cette fameuse médecine faite de
plantes affecte salutairement le procédé
de digestion et d'élimination aidant
ainsi à restaurer la santé et à édifier
un corps fort et bien portant. Ce n'est
pas un article ordinaire de commerce.
Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre
voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney
& Sons Co., 2501 Washington Blvd.,
Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

Encouragez nos Annonceurs



Il t'irait bien à toi
Surtout, cet uniforme! Ma-
jouta-t-elle, c'est le m-
faillir pour entrer si n-
avoir une bonne place.

Et, rejoignant le groupe
les deux jeunes filles entrè-
grande salle, précédées pa-
et suivies de la foule qui,
précipitait vers les balcon-
teuils.

Cet ensemble d'uniforme
uns et bleu des autres, épa-
de-là, dans le vaste amph-
avait réuni, ce soir même,
cette jeunesse vibrante frè-
patience. C'étaient des ir-
d'un bout à l'autre des ran-
de bonbons, des rires, des tr-
Puis un coup de sifflet disc-
périeux, ramenait l'ordre.
sait.

—Chef, voici une place, v-
bien, lançait une voix flu-
connet.

Et tous, en ordre, de sé-
leur s'asseoir le scoutmes-
à coup, les voix jeu-
se turent. On sentait qu-
avait réuni, ce soir même,
foule, en ce lieu, était fa-
Un coup de sifflet s'est fa-
Aussitôt tous sont debout,
dus le long de leur corps, et
attendent l'ordre. Le com-
vincial s'écrie d'une voix fo-
—Scouts, toujours!

—Prêts! répondent mi-
choeur.

—Saluez, continue-t-il.
Comme un seul homme il
vers la loge d'honneur o-
prendre place les autorités
le représentant des Scouts!
Avec un magnifique ense-
doigts de la main droite se-
le salut. Minute de silen-
impressionnante de calme
deur. Le spectateur peut,
suprême, méditer et comp-
que par de beaux discours
de cette formation. Puis la
retentit à l'orchestre. Enf-
res s'éteignent. Alors, sur l-
rait la croix gammée des S-
en un milieu de la feuille c-
et fait place à la photo d-
Baden-Powell, le grand f-
cette belle Association.
d'applaudissements couvr-
et monte jusqu'aux vieill-
l'immense salle.

Mais voici que des lettres
dessinent sur l'écran: Cen-
Quel beau titre! Avec le-
leurs jeux, c'est la vie des S-
se dérouler. C'est aussi un
veuilleuse que couronne le dé-
l'un d'eux.

Un jeune Scout, Paul D-
le témoin bien innocent d'u-
gle de cravate, accompli p-
camarades d'atelier. Par é-
mère du voleur, pauvre et
maladie, il promet de gar-

LA SANTÉ SIE
CHARME ET BO
es yeux bril-
nants, le sourire
sur les lèvres, in-
diquent la santé
et la vitalité. Une
peau claire est
atrayante. La jeu-
ne fille en santé
et active est heu-
reuse et populaire
Peut-être que
vous n'êtes pas vraiment n-
quand le travail du jour
vous êtes trop fatiguée
récréer comme le font d-
mes. Essayez le Compos-
Lydia E. Pinkham pour
d'énergie. Il tonifie la sa-
ral. Donne plus de vital-
charme.

Rappelez-vous que 98
100 disent en avoir bébé
fera autant pour vous.

NOTRE FEUILLETON
PATROUILLE DES AIGLES
Par RAPHAËL ROCH

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désirent se procurer un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Il t'irait bien à toi aussi, petite Suzette, cet uniforme! Mais, viens par là, ajouta-t-elle, c'est le moment de se faufiler pour entrer si nous voulons avoir une bonne place.

Et, rejoignant le groupe des Guides, les deux jeunes filles entrèrent dans la grande salle, précédées par des Scouts et suivies de la foule qui, houleuse se précipitait vers les balcons et les fauteuils.

Cet ensemble d'uniformes kaki des uns et bleu des autres, éparpillés, de-ci, de-là, dans le vaste amphithéâtre, offrait un spectacle saisissant. Toute cette jeunesse vibrante frémissait d'impatience. C'étaient des interpellations d'un bout à l'autre des rangs, des pluies de bonbons, des rires, des trépidations. Puis un coup de sifflet discret, mais impérieux, rameenait l'ordre. Le chef passait.

— Chef, voici une place, vous y verrez bien, lançait une voix flûtée de garçonnet.

Et tous, en ordre, de se ranger pour aller s'asseoir le scoutmestre.

— Tout à coup, les voix jeunes et rieuses se turent. On sentait que le but qui avait réuni, ce soir même, toute cette foule, en ce lieu, était là tout proche. Un coup de sifflet s'est fait entendre. Aussitôt tous sont debout, les bras tendus le long de leur corps, en position, et attendent l'ordre. Le commissaire provincial s'écrie d'une voix forte:

— Scouts, toujours!
— Prêts! répondent mille voix en chœur.

— Saluez, continue-t-il.

Comme un seul homme ils se tournent vers la loge d'honneur où viennent de prendre place les autorités françaises et le représentant des Scouts britanniques. Avec un magnifique ensemble, les trois doigts de la main droite se lèvent pour le salut. Minute de silence, minute impressionnante de calme et de grandeur. Le spectateur peut, à cet instant suprême, méditer et comprendre mieux que par de beaux discours la puissance de cette formation. Puis la *Marseillaise* retentit à l'orchestre. Enfin, les lumières s'éteignent. Alors, sur l'écran, apparaît la croix gammée des Scouts, ornée en son milieu de la feuille de trèfle, puis elle fait place à la photo de sir Robert Baden-Powell, le grand fondateur, de cette belle Association. Un tonnerre d'applaudissements couvre la musique et monte jusqu'aux vieilles voûtes de l'immense salle.

Mais voici que des lettres immenses se dessinent sur l'écran: *Cœurs héroïques*. Quel beau titre! Avec leurs travaux, leurs jeux, c'est la vie des Scouts qui va se dérouler. C'est aussi une action merveilleuse que couronne le dévouement de l'un d'eux.

Un jeune Scout, Paul Dubois, a été le témoin bien innocent d'un vol d'épingle de cravate, accompli par un de ses camarades d'atelier. Par égard pour la mère du voleur, pauvre et minée par la maladie, il promet de garder le silence.

Mais un cruel malentendu le fait condamner au lieu et place du coupable. Tenant sa parole, Paul se tait. Afin d'éviter le scandale, ses parents payent la somme réclamée par le bijoutier lésé. Mais la sœur du jeune Dubois est fiancée, et cette malheureuse affaire empêche à jamais son mariage.

A ce moment, la scène change, on laisse la famille éplorée pour se transporter au camp des Scouts.

Le soir, autour du feu de bivouac, les garçons sont assis à terre jambes croisées, et répètent leurs chansons. C'est la nuit. Tous sont sous leur tente. Un seul veille. La musique se fait douce comme pour bercer leur sommeil.

— C'est bien ça, dit à mi-voix un gosse, je crois m'y voir.

— Ils ont choisi un bel endroit pour camper, regarde donc ces montagnes au clair de lune, comme c'est féérique.

Mais Suzette n'écoute pas tous ces propos, elle ouvre ses yeux tout grands. Elle admire maintenant le lever matinal, l'heure de la prière, le frugal déjeuner pris sous la pluie. Chacun va chercher sa part dans la gamelle, et un Scout, pour éprouver la patience de son voisin, lui renverse sa pitance. Celui-ci ne se fâche pas. Il sourit, selon l'article 8 de la loi scoutie, il garde sa bonne humeur dans les difficultés ou les ennuis.

Une chose impressionne Suzette: cette vie au grand air qui développe la force physique, non seulement les met en état de se débrouiller, mais aussi de rendre service aux autres. Suzette s'émerveille de cette bonne action quotidienne, telle qu'on la leur enseigne et qui les maintient toujours droits en face de leur conscience. Elle donne une idée très grande de servir le prochain. Un serviteur doit "être toujours prêt". C'est la devise du Scout.

Mais voici que Paul Dubois entre de nouveau en scène. Il va subir une épreuve afin de passer Scout de première classe; en un certain nombre de minutes, il doit parcourir une distance donnée. On voit le jeune garçon, à l'allure décidée, se mettre en route. Il veut réussir, on le lit dans ses yeux. Sur la route, un poteau indicateur est renversé, il barre le chemin juste à un tournant dangereux. Paul n'hésite pas, il rassemble toutes ses forces et le remet en place. Il se dépêche, car une auto vient de corner. On la voit arriver à toute vitesse, elle passe, et ceux qu'elle conduit ne se doutent point qu'ils viennent grâce au jeune Dubois, d'éviter un terrible accident.

Alors, seul avec sa conscience, Paul se recueille un instant et, avec la satisfaction du devoir accompli, il défait son nœud de foulard. Geste simple, geste grand, geste beau!

Suzette ne sait pas ce que cela veut dire, mais sur l'écran on explique: chaque matin, le Scout noue son foulard. C'est pour lui rappeler qu'il doit faire sa bonne action dans la journée. Et ce n'est qu'une fois la B. A. accomplie que le Scout a le droit de défaire son nœud...

Suzette est toute surprise. Ce geste du jeune Dubois l'a émue. Comme la doctrine du scoutisme est profonde et belle puisqu'elle met ses disciples au service du prochain! Cependant, les Scouts ont transporté leur campement dans la montagne. Le décor est magnifique. Les hautes cimes s'élèvent abruptes, l'abîme est ouvert au-dessous. Hardis et adroits, ces jeunes franchissent les obstacles avec une incroyable dextérité. Mais là encore on aura besoin de leur courage, car, à quelques mètres d'eux, un horrible accident se produit. Généreux, ils s'élançant, sans crainte du danger. Paul Dubois est en tête, armé de cordes. Le voilà tout près du précipice. Avec sang-froid, il descend un peu, parmi les roches aiguës. Encore un pas et il pourra sauver le blessé... Il l'a rejoint, et, avec des efforts immenses, aidé de ses camarades, il le tire du gouffre. Il se penche vers lui pour voir s'il respire encore. Oui, il vit, il n'a que peu de chose: heureusement. Mais, c'est l'ex-fiancé de sa sœur. Paul ferme un instant les yeux, effrayé. Il se ressaisit vite et ramène, avec deux Scouts, le

blessé chez lui. Les parents sont émus, et dans un geste de gratitude tendent leurs mains vers les jeunes sauveurs de leur fils. Mais ils reconnaissent le jeune Dubois et ont un léger mouvement de recul. Celui-ci est triste, il baisse les yeux. On voit alors arriver le fameux voleur impuni qui a, par hasard, assisté à cette scène émouvante. Il a appris l'histoire de la rupture des fiançailles. Alors, touché de repentir, il accourt en larmes et s'accuse en désignant Paul comme un héros. Tout change aussitôt et redevient comme autrefois. Et tandis qu'une auto emmène les heureux fiancés, seul de nouveau avec lui-même, le Scout, au visage serein, dénoue son foulard.

C'est fini, la salle s'éclaire. Nombreux et enthousiastes les applaudissements éclatent de toutes parts. Suzette y mêle les siens, tout émue de ces belles choses si nouvelles pour elle. Thérèse la regarde et lui demande:

— Eh bien, es-tu contente?
— Oh! oui, répond-elle avec conviction, beaucoup plus que je ne saurais te le dire.

Des "chut" se font entendre: elles se taisent. Le commissaire aux Scouts de France monte sur la scène, devant l'écran. Il est encadré de Scouts et de louvetiers portant les fanions aux couleurs fédérales. D'une voix forte, le capitaine prononce une allocution, à travers laquelle on devine de l'émotion. Son succès est grand chez les jeunes, car il a su mettre en relief les qualités de la formation scoutie, les devoirs qu'elle impose, le bien qu'elle fait répandre autour de soi.

De telles paroles transportent Suzette. Un monde nouveau s'ouvre à elle, et un désir fou, passionné, lui vient: faire partie de cette jeunesse active et vibrante.

Un coup de sifflet retentit au milieu d'un silence impressionnant; le représentant des Scouts britanniques se lève, il se dirige vers le général Guyot de Salins, le Chef scout de France, et lui épingle sur la poitrine le "Loup d'argent", la plus haute décoration internationale du scoutisme. Il lui donne ensuite l'accolade. Alors, des milliers d'applaudissements crépitent comme un

SON LUMBAGO N'EST PAS REVENU

Kruschen l'en protège d'une façon efficace

Il ne saurait y avoir de doute au sujet de l'efficacité du remède dont cet homme s'est servi contre le lumbago. Lisez plutôt sa lettre:

"Il y a environ quatre ans, j'eus une vilaine attaque de lumbago. Après avoir passé deux semaines à l'hôpital, prenant des traitements de chaleur, je commençai à faire usage de Sels Kruschen. Il me fit grand plaisir de pouvoir déclarer aujourd'hui que je n'ai pas été ennuyé par le lumbago depuis lors. Je vais toutefois continuer le régime Kruschen afin d'être protégé pour toujours contre toute recrudescence de ce lumbago."
— A.C.C.

Quel est donc le secret de la grande efficacité de Kruschen contre le lumbago? C'est tout simplement parce qu'il s'attaque à la source du mal et en fait disparaître la cause, qui est un sang impur. Les six sels composant Kruschen assurent la pureté du sang en favorisant le fonctionnement régulier des organes éliminateurs.

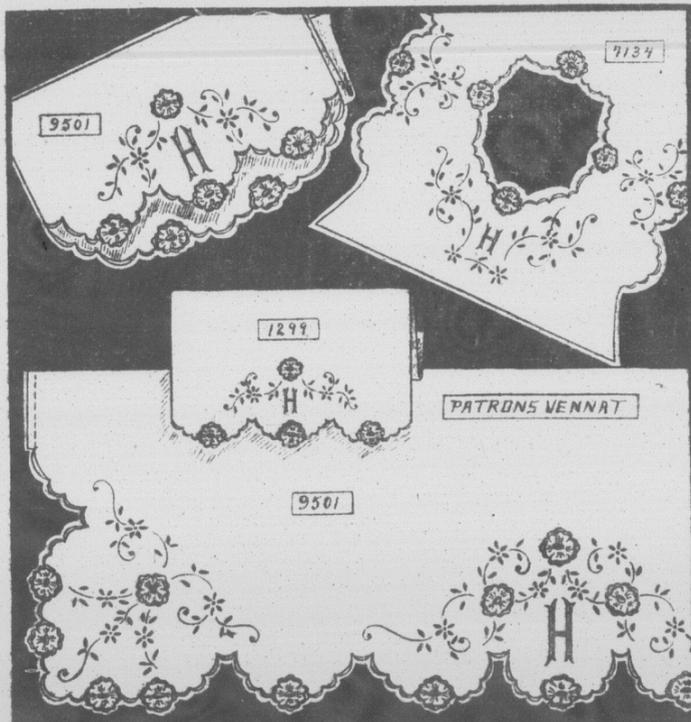
concert de louanges à la gloire du grand et vénéré chef! Un cri part, celui des Scouts, vibrant et fort:

— Notre-Dame!
— Montjoie! répondent toutes les poitrines.

Mais ce n'est pas tout. Un dernier numéro, très original est réservé à Paul Coze, le célèbre peintre animalier. Grand amateur de peau-rougisme, il a choisi des danses indiennes pour divertir l'auditoire. En de superbes costumes, il exécute les tours les plus excentriques, avec une habileté, un art merveilleux. Il recueille les bravos de tous les spectateurs.

à suivre

La broderie est un agréable passe-temps



Superbe Parure de Chambre, dessin décoratif et facile à faire avec un peu de Richelieu.
No 7134.—Patron à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur nansouk anghois blanc deux qualités \$0.98c ou \$1.50c. Sur broadcloth pêche, jaune ou rose \$1.10c. Coton M.F.A. pour la broderie 25c.
No 9501.—Oreiller, patron à tracer 20c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Etampé sur coton fini toile Wabasso deux qualités 98c ou \$1.65c. Coton M.F.A. 24c.
No 9501.—Drap, patron à tracer 25c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Etampé 1 x 2 1/2 vgs. deux qualités \$1.25 ou \$1.75. Drap complet 2 x 2 1/2 verges \$2.25 ou \$2.85. Coton 45c.
No 1299.—Serviette de toilette, patron à tracer 18c, perforé 35c, au fer chaud 20c la paire. Etampé sur coton blanc huck chacune 25c, 2 pour 45c, sur superbe toile ouvrée chacune 75c, 2 pour \$1.35. Coton M.F.A. blanc ou de couleur 20c.
Circulaire de Nappes 5c. Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Layette 5c.
Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

et la France fournissent dont se sert l'Allemagne pour fabriquer des munitions. "Il est des pays de prendre les mesures nécessaires afin de priver l'ennemi de ce matériel dont il a besoin", a déclaré M. Edén, lord du Sceau de la Chambre des Communes. "Après ce que je sais, je ne suis pas jugé à propos de le présenter."

Les INQ bacheliers en sciences sont sortis de l'École d'Agriculture de Ste-Catherine il y a quelques jours. Nous adressons à ces techniciens nos cordiales félicitations, avec Très Grande

Louis-Paul Roy, avec distinction. MM. Oscar-Albert, Alphonse Gauthier, René Lallibert, Auguste Morency, l'abbé L.-P. Georges Rioux. MM. Charles Brunelle, Jacques Carrier, Alcide Courcy, Charles Guimont, L.-F. Labissonnière, Joaze, F.-X. Lavoie, Albert Marceau, William Nadeau, Jean-Paul Provancher, Gérard Rouseau, Lucien Roy, René Scott et Edouard

eurs de la province d'Ontario ont beaucoup en ce qui concerne l'organisation d'un état des produits agricoles. Les Loix des Débouchés consisteraient à obliger les producteurs et négociants de se faire obtenir une licence. Si on prétend-on, il serait possible de vendre des produits, le marché et de diriger l'action par un organisme occupant exclusivement la distribution. Les auteurs du projet sont également de ce moyen pourvu qu'il y ait une parfaite de tous les éléments de stabiliser les prix, mieux rémunérer le producteur de même question de propagande jugée nécessaire pour augmenter la consommation des œufs car il y a des sources d'information, l'information des œufs marque la baisse depuis

l'année prochaine, alors que nous aurons le plaisir de vous présenter de nouveau une liste des événements de la huitaine, nous pensons à solder le prix de 50 sous pour un abonnement n'a pas été. Cela nous donnerait certainement un cœur à la besogne. Pour s'inscrire sur votre concours, F.F.

ora sa condition.

Bella de Hamilton, Ont., nous dit: "Je ne pouvais plus dire à tous que le Dr. Pierre est un remède très utile. J'étais troublé par un dérèglement d'estomac et de tête. Je pouvais à peine manger. J'avais très peu d'appétit, j'avais même du mal à respirer. Les différents remèdes que j'ai essayés n'ont rien fait. Je fis usage de Novoro. Commencant à me sentir mieux, je commençai à manger. Je suis maintenant en pleine santé et je suis enchanté de l'effet de Novoro. Je suis tenu par son emploi. C'est la médecine faite de la nature. Le procédé est salubre et aide à éliminer les toxines de la santé et à édifier un corps bien portant. Ce n'est pas un remède ordinaire de commerce. Je l'ai obtenu dans votre pharmacie. Dr. Peter Fahney 2501 Washington Blvd.,

de douane au Canada.

nos Annonceurs

LA SANTÉ SIGNIFIE CHARME ET BONHEUR

Les yeux brillants, le sourire sur les lèvres, indiquent la santé et la vitalité. Une peau claire est attrayante. La jeune fille en santé et active est heureuse et populaire. Peut-être que vous n'êtes pas vraiment malade, mais quand le travail du jour est terminé, vous êtes trop fatiguée pour vous récréer comme le font d'autres femmes. Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour avoir plus d'énergie. Il tonifie la santé en général. Donne plus de vitalité—plus de charme.

Rappelez-vous que 98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié. Il en fera autant pour vous.



PETITES ANNONCES

(Suite de la page 207)

PENSEZ A VOTRE AVENIR

HOMMES, Garçons.—Attention! Venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de \$25. à \$35. par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires.

COLLÈGE des BARBIERS de QUÉBEC. Entr. 874 St-Vallier, Québec.

Poussins à Vendre

POUSSINS.—Poussins vigoureux et profitables, provenant de sujets R.O.P. ayant subi l'épreuve du sang. Catalogue envoyé gratuitement sur demande. La Maison Laurencelle, 1421 rue Bleury, Montréal, Qué. Nos 11 à 23 inc X45

AVICULTEURS FAITES DE L'ARGENT en élevant des poussins provenant de fortes pondeuses. Vous aurez des poulettes précoces et de plus gros profits. Toutes les précautions sont prises pour la sélection, l'hygiène et maladie. Réacteurs contre la diarrhée blanche nuls. Beaucoup d'attention apportée à l'accouplement des troupeaux à des coqs R.O.P. Prix Spécial pour commandes après le 15 mai. Races: Plymouth Rock Barrés, Rhode Island Rouges. Syndicat Avicole, Ste-Germaine Station, comté Dorchester. Nos 16, 17, 18, 19 G 20, 21 x 441

MONSIEUR SUZUKI, expert japonais, fera détermination des sexes le 28 mai et le 4 juin, nous offrons poulettes de deux jours demandez liste de prix. La Coopérative Avicole St-Anselme, Dorchester. Nos 19, 20, 21, 22—G-23, 24—P73

POUSSINS P. R. B. ET LEGHORN D'UN JOUR ET PLUS

Chaque reproducteur est passé à l'épreuve du sang et est en plus un sujet R.O.P., enregistré, approuvé ou encore est d'une telle provenance. Les records vont jusqu'à 287 œufs. Tous renseignements C.R.A.T.S., Ingalls' Poultry Farm Reg'd., Danville, Qué. Nos 19, 20, 21, 22—P08

POUSSINS DE JUIN 8½ sous chacun pour toute quantité. Placez votre commande dès aujourd'hui à la plus importante Ferme d'Élevage et Couvoir (combinés) dans la Province; et assurez-vous un meilleur troupeau de pondeuses pour l'hiver prochain. Satisfaction complète à chaque client ou argent remis. Brochure avicole gratuite sur demande. Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham Ouest, Qué. Nos 20, 21, 22, 23, G24, 25—P721

POUSSINS BIG 4 APPROUVÉS, provenant de troupeaux inspectés par le Gouvernement, Rocks Blancs, Rhode Island Rouges, 09c. Rocks Barrés, Leghorns Blancs 08c chacun. Poussins "premium" provenant d'œufs pesant en moyenne de 26 à 27 onces à la douzaine. 02c de plus. Demandez catalogue. Poulettes, poussins partis, tous âges. Dépôt de \$1.00 par cent avec commande. Kitchener Chick Hatchery, 1031 King Street East, Kitchener, Ontario. X471 J.N.O

SI VOUS VOULEZ que les poussins éclos en mai et juin vous rapportent de l'argent à l'automne, vous devez vous assurer des sujets qui proviennent d'un troupeau extra vigoureux et se développant très vite. Les poulettes Bray, catégorie "Xtra-Profite" des premières éclosions, pèsent jusqu'à 3½ lbs à 13½ semaines. Les poulettes Bray éclosées en mai et juin, grossiront aussi vite et seront prêtes à pondre en novembre ou décembre. Achetez des poussins Bray. Prix plus bas maintenant. Qualité la même—Expédition immédiate assurée. Demandez nos nouveaux prix. En mains quelques poussins de dix jours et de trois semaines. Bray Chick Hatchery, 34 Clayburn Ave., St. Catharines, Ont. ou téléphonez au Couvoir Bray, Sherbrooke, Qué. J. F. x 843

NOUS PAYONS JUSQU'À \$50. l'unité pour vieux sou Américain avec tête de sauvage—sans regard aux dates ni à la condition. Jusqu'à \$1.00 l'unité pour sou américains avec effigie de Lincoln. Jusqu'à \$150. pièce pour vieille monnaie canadienne. Nous achetons les collections de timbres, médailles, livres, vieille monnaie de papier ou en or, etc. Envoyez 25c. pour avoir liste de prix illustrée et instructions. Satisfaction garantie ou 25c remboursés. Hub Coin Shop, 159-108 Front Street, Sarnia, Ontario. X001 J.N.O. 432

PARCE QUE LES POUSSINS BADEN SONT SI BON MARCHÉ—ne les confondez pas avec des poussins ordinaires. Les poussins Baden proviennent de reproducteurs ROP, approuvés par le Gouvernement et éprouvés pour le sang. Leghorn Blanc, \$7.95 le cent, Rock barrés et blancs \$8.95, Wyandottes \$9.95. Leghorn, poulettes d'un jour, \$17.90. Poulettes races lourdes \$13.95, coquets races lourdes \$5.95. Coquets Leghorn \$2. Poussins partis jusqu'à trois semaines 2c de plus l'unité que pour poussins d'un jour. Après juin ½c par poussin de moins. Après le 15 juin 1c de moins sur tout, sauf les coquets Leghorns. Expédition C. L. (C.O.D.) partout. Baden Chick Hatchery, Boîte 7, Baden, Ont. M. P. X 213

ÉVITEZ LE DÉSAPOINTEMENT EN ATTENDANT PLUS TARD—écrivez pour avoir notre liste de prix réduits. Prix très bas actuellement, mais encore plus réduits pour le mois de juin. Excellente occasion pour les acheteurs retardataires de se procurer des poussins Tweddle provenant de pondeuses contrôlées au nid-trappe et de reproducteurs éprouvés pour le sang. Vous devez vous assurer de bons poussins vigoureux si vous voulez bénéficier à l'automne des profits que feront les éleveurs qui auront de bons troupeaux. Nos commandes de renouvellement nous tiennent bien occupés, mais nous pouvons encore remplir vos commandes. Demandez notre liste de prix pour poussins d'un jour, aussi pour poussins partis, poulettes et coquets de tous âges. Poussins sexes Tweddle Chick Hatchery, Boîte 7, Fergus, Ont. M. P. X 463

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditions FRANCO sur réception du prix: \$0.50c la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. **Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.**



NOS NOUVEAUX BAS PRIX REPRESENTENT DE SUPERBES VALEURS.—Les poussins TOP NOTCH sont de fameuses occasions. Reproducteurs ROP approuvés par le Gouvernement et éprouvés pour le sang. Leghorns blancs 8c, Rocks Blancs et Barrés 9c, Wyandottes, 10c., Poulettes Leghorns d'un jour 18c, poulettes de grosses races, 14c, coquets de grosses races 6c., coquets Leghorns 2c. Poussins partis jusqu'à trois semaines, 2c de plus que les poussins d'un jour. Après le premier juin, ½c de réduction par poussin, après le 15 juin 1c, sur tout, sauf les coquets Leghorn. Expédition C. L. partout (C.O.D.) Top Notch Chick Hatchery, Boîte 7, Stratford, Ont. M. P. x792

POUSSINS HILLSIDE DE REPRODUCTEURS INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Nous en sommes à notre quinzième année d'élevage, ceci vous garantit des poussins incarnant la grosseur, la vigueur, et une forte aptitude pour la ponte. Rocks Blancs, Rhode Island Rouges, 08c; Rocks Barrés, Leghorns blancs, 07c. Spéciaux, 02c de plus Poulettes et poussins partis de tous âges. Demandez catalogue et liste de prix. Dépense 10% avec commande. Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario. x802 Ch. K. C. H. J.N.O

LEGHORNS BLANCS 8c. ROCKS BARRÉS ET BLANCS 9c.

Notre nouveau catalogue de 24 pages est adressé gratuitement. L'avez-vous demandé? Si vous achetez des poussins cela vous paiera de nous écrire en premier lieu. Attendu que notre catalogue vous explique parfaitement pourquoi les poussins Seiling paient. Nous voulons vous expliquer sur quels excellents principes repose tout notre système d'élevage. Appuyé par dix-huit années de sélection rigoureuse, notre septième année sous l'approbation du Gouvernement, cinq ans d'épreuve du sang. Nous expédions partout et garantissons livraison 100% vivants et pleine satisfaction de nos poussins à leur arrivée. Nous disposons aussi de plusieurs milliers de poulettes pour livraison immédiate. Seiling Farms and Hatchery, Box L, Elmira, Ont. J.N.O X 423.

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION provenant de sujets de premier choix, Oies Toulouses ou Embdens, dindes bronzées, 20 cts l'œuf, de canards Pékin, Pintades \$1.00 la douzaine, Plymouth Rocks Barrés, Géante noire, Leghorn Blanche, 75 cts. pour 15. Ferme Avicole Xavier Lanoie, St-Hugues, C16 Bagot, P. Q. Nos 21-22—P 57

LA SEMAINE

REVENANT de reconduire sa sœur, mariée du matin à M. Léo Joyal, de Granby, M. Gérard Déragon, âgé de 25 ans, qui avait pris passage dans une automobile du cortège nuptial a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie. La voiture qu'il occupait alla donner sur un arbre. Les autres occupants furent sérieusement blessés.

UN nouvel appareil de transmission, dû au génie inventif d'un jeune canadien-français, M. Armand Juneau, secrétaire du chef de la traction du Canadien National, vient d'être éprouvé avec succès et apportera probablement des changements intéressants dans le système d'éclairage des trains de voyageurs.

L'invention de M. Juneau consiste à capter l'énergie développée par les roues des wagons et à la transmettre directement à la dynamo d'éclairage ou encore aux appareils frigorifiques en usage sur les chemins de fer. Elle offre entre autres avantages ceux d'une grande souplesse, d'une marche silencieuse, d'être imperméable à la poussière de la route, à l'épreuve des chocs et vibrations et de se passer de chaînes et de courroies.

L'appareil de M. Juneau fonctionne déjà depuis trois mois et avec plein succès sur un wagon circulant entre Montréal et Winnipeg. M. Juneau est aussi l'inventeur du vélocimètre qui porte son nom et qui est en usage sur certains wagons du Canadien National.

Prix de dernière heure

20 MAI 1935

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé 20¼c
Fromage 9¾c à 9¾c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

Patates Québec No 1 35 à 40c

LAINES

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée 11c F.A.B.
Laine blanche lavée 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée 20c la lb.
Laine lavée 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boufs salées 05c la lb.
Peaux de Bœufs fraîches 05c la lb.
15 à 50 mois 2 lbs. chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs. net, sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .60c chaque. Peaux de Veaux Deacons de campagne à .50c chacune.

Peaux de chevaux de bonne qualité \$1.50, sans crin et queue .15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière à .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.

Peaux de Moutons de mai 10c à 50c chacune.

Peaux de moutons sans laine 5c chaque. Prix garantis du 6 au 18 mai 1935.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES		ENGRAIS ALIMENTAIRES					
Patente Hungarian, quarts	\$6.00	Son de blé	\$1.45				
Patente Hungarian, 98 lbs	2.65	Gru	1.50				
1ère patente, Manitoba, quarts	5.60	Gru Blanc (Middlings)	1.55				
98 lbs	2.45	Blé d'Inde moulu	1.60				
Porte à levains, quarts	5.50	Moulée d'Avoine, fine	1.50				
98 lbs	2.40	Moulée d'Orge, fine	1.35				
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs	2.10	Tourteaux de lin	1.80				
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs	1.95	Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.60				
Farine à engrais 1ère qualité	1.75	coton 80 lbs	2.65				
GRAINS D'ALIMENTATION		Drèches brasserie séchées	1.35				
Blé d'Inde Africain	0.85	Molassine	2.50				
Avoine alimentation No 1	47½	Moulée à veaux	2.85				
recrillée	50	Moulée laitière 18%	2.00				
Avoine No 2 C. W. recrillée	57½	24%	2.25				
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40	Foin la tonne	15.00				
Orge d'alimentation	.60	Paille la tonne	10.00				
Sarrasin d'alimentation	.85	Pot Barley	3.50				
POUR LA BASSE-COUR		Pearl Barley	2.50				
Déchets de viande, gros	\$3.00	Sucre (Sacs 100 lbs.)					
Farine de viande, fine, 50%	3.00	Granulé, No 1, sac coton	15				
Farine de viande, fine 60%	3.50	Cassonade, No 1	4.85				
Os boyés, gros ou fin	2.35	Cassonade, No 2	4.75				
Farine de poisson	3.00	Cassonade, No 3	4.65				
Farine de Luzerne	2.00	Mélasses (Barbades):					
Ecaillés d'huîtres, volailles	.80	No 1, barils 25 gals, le gal	\$.53				
Ecaillés d'huîtres, poussins	.80	Sel	Le sac				
Gravier, gros ou fin	1.25	Sel fin, sac 140 lbs.	\$1.40				
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	1.00	Gros sel, sac de 140 lbs.	.90				
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs	1.10	Saindoux:					
Lait écrémé en poudre	9.00	En seaux 20 lbs	\$2.60				
Huile de foie de morue:		LARD SALÉ					
1 gallon	.80	Gras de dos:					
Moulée pour la ponte	2.35	30 x 40 morc. (200 lbs au baril)	45.00				
Moulée pour poussins	2.60	40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	44.00				
Moulée pour croissance	2.45	50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	43.00				
Grains mélangés pour poules 2.10 à 2.30	2.45	60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	42.00				
Grains broyés fins, poussins	2.45	Clear fat:					
gros, poulets	2.40	25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	\$42.00				
DIVERS		Canadien Short Cut, gras et maigre	28.00				
Le minot		COMPARAISON DES PRIX					
Pois à soupe	\$1.75 à \$2.00	23 mai 1935	24 mai 1934	26 mai 1933	26 mai 1932	22 mai 1925	
Fèves blanches, (triées)	2.10	Beurre No 1, Past.	20	20¾	18	16¼	32¼
" (triées Prime)	2.00	Œufs Frais	20	20	17	16	35
" (triées yeux jaunes)	2.75	Veaux de lait vivants	05	04¾	05	04½	08½
		Bouvillons vivants choix	07½	05¾	05¼	05¾	07¾
		Agneaux du printemps	12	6.00ch.	.11	12	10.00 ch.
		Porcs vivants	9.35	8.75	6.15	4.50	13.50
		Fromage blanc	09¼			.05½	17½

La Coopérative

Fournit les comm

Semain

BEURRE FRAIS

Ce marché a été faible au début de la semaine, mais s'est raffermi peu au cours des derniers jours.

Lundi après-midi, le 20 courant cotait au gros de 20¾c à 20¼c

FROMAGE

Les arrivages courants de fromage coloré obtiennent de 9¼c à 9c la livre.

Il y a très peu de demande pour les fromages blancs et pour d'ici temps, il est préférable de fabriquer du fromage coloré.

ŒUFS:

Montréal & Québec:

Le marché aux œufs a plutôt baissé; la demande pour consommer immédiatement reste limitée et avec l'augmentation de la demande pour l'entreposage, les prix ont tendu à fléchir.

VOLAILES VIVANTES

La demande s'est continuée pour les poules grasses et pesantes pour les canards et coqs; les prix semblent vouloir se maintenir au niveau actuel.

POULETS A GRILLER

Contrairement à la semaine dernière, la forte quantité des arrivages derniers jours était de très mauvaise qualité comprenant surtout de la volaille pas le poids et très en retard par conséquent, la vente en gros a été difficile et il nous a fallu accepter une réduction de prix pour en trouver.

Il est absolument urgent à la fin de l'année de n'expédier du poulet pesant au moins 1½ lb. rendu réel et en plus recouvert de graisse autrement, il ne faudra pas être surpris qu'une autre baisse de prix se fasse sous peu.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec:

Marché très ferme; les prix ont une hausse d'environ ½c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec:

Il y a eu amélioration sensible de la demande et avec une offre restreinte, l'avance de ½c la livre a été encaissée dans les prix.

ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL

NOUS

On nous a si souvent répété que le détail de boucherie n'est pas ce que nous que nous acceptons de voir sans aucune de l'industrie laitière, il n'y a pas à douter, doit tenir le premier plan nos exploitations agricoles; mais il faudrait pas que ce soit à l'égard d'entreprises capables d'augmenter précieusement les profits de nos producteurs.

Les résultats obtenus dernièrement par M. J.-A. Roussin, d'une ferme éloignée de Montréal, ont été révélateurs pour lui-même et pour les autres producteurs de la région. Ils seront-ils également pour nous de nos lecteurs. L'automne prochain, M. Roussin, réalisant qu'il a un surplus assez fort de foin et

PRIX de REMISE de la

SEMAINE

PORCS ABATTUS

No 1, 90 à 140 lbs. 12c
No 2, 40 à 174 lbs. 11c
No 3, 74 à 225 lbs. 10c

Veaux abattus engraisés

Bon 7c
Moyen 6c
Commun 5c

MOUTONS ABATTUS

No 1 5c
No 2 4c
No 3 3c

Nous ne recevons pas de

Voir plus haut sur

Nous comptons que l

Sur les prix ci-haut mentionnés nous offrons des réductions aux coopératives affiliées et 8% au

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 13 au 20 mai

BEURRE FRAIS

Ce marché a été faible au début de la semaine, mais s'est raffermi quelque peu au cours des derniers jours.

Lundi après-midi, le 20 courant, l'on cotait au gros de 20³/₄ à 20¹/₄ c la livre.

FROMAGE

Les arrivages courants de fromage coloré obtiennent de 9¹/₄ à 9³/₄ c la livre.

Il y a très peu de demande pour les fromages blancs et pour d'ici quelque temps, il est préférable de fabriquer du fromage coloré.

ŒUFS:

Montréal & Québec:

Le marché aux œufs a plutôt été tranquille; la demande pour consommation immédiate reste limitée et avec ralentissement dans la demande pour fins d'entreposage, les prix ont tendance à fléchir.

VOLAILLES VIVANTES:

La demande s'est continuée bonne pour les poules grasses et pesantes ainsi que pour les canards et coq-dindes; les prix semblent vouloir se maintenir stables au niveau actuel.

POULETS A GRILLER:

Contrairement à la semaine précédente, la forte quantité des arrivages des derniers jours était de très mauvaises qualité comprenant surtout des sujets ne pesant pas le poids et très en chicots, par conséquent, la vente en a été très difficile et il nous a fallu accepter une réduction de prix pour en trouver preneur.

Il est absolument urgent à ce temps-ci de l'année de n'expédier des sujets pesant au moins 1¹/₂ lb. rendu à Montréal et en plus recouverts de plume; autrement, il ne faudra pas être surpris qu'une autre baisse de prix se fasse sentir sous peu.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec:

Marché très ferme; les prix ont subi une hausse d'environ 1/2 c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec:

Il y a eu amélioration sensible dans la demande et avec une offre restreinte, une avance de 1/2 c la livre a été enregistrée dans les prix.

ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL CHEZ NOUS

On nous a si souvent répété que l'élevage de bétail de boucherie ne payait pas cher, nous que nous acceptons cette manière de voir sans aucune discussion. L'industrie laitière, il n'y a pas à en douter, doit tenir le premier plan parmi nos exploitations agricoles; mais il ne faudrait pas que ce soit à l'exclusion d'entreprises capables d'augmenter appréciablement les profits de nos fermes.

Les résultats obtenus dernièrement par M. J.-A. Roussin, d'une paroisse peu éloignée de Montréal, ont été une révélation pour lui-même et peut-être le seront-ils également pour quelques-uns de nos lecteurs. L'automne dernier, M. Roussin, réalisant qu'il aurait un surplus assez fort de foin et de grain,

se décida à acheter onze bouvillons pour les engraisser tout en leur faisant utiliser ce foin et ce grain.

Voici les chiffres qu'il nous fournit après avoir gardé ces sujets pendant tout près de 150 jours et les avoir vendus sur le marché de Montréal par l'entremise de la Coopérative Canadienne du Bétail:—

ACHATS:

7 bouvillons, 6295 lbs. à 3c \$ 188.85
4 " 2330 lbs. à 3¹/₂c 81.55 \$270.40

VENTES:

6 bouvillons, 7115 lbs. à 7c 498.05
1 " 1030 lbs. à 3c 31.50
2 " 1515 lbs. à 7¹/₂c 113.62
2 " 1530 lbs. à 8c 122.40 \$785.57

Soit une différence de \$515.17

pour couvrir ses frais de soignée et d'alimentation pendant un peu moins que 150 jours.

M. Roussin estime avoir doublé son placement et avoir ainsi réalisé un profit net d'au moins \$270.40, et cela après avoir vendu son foin et son grain aux prix courants payés chez lui pour ses produits. Il est si content des résultats obtenus qu'il a déjà placé une commande pour doubler le nombre de sujets qu'ils gardera cet automne.

M. Roussin résume comme suit les conditions qu'il faut remplir pour réussir dans l'engraissement du bétail de boucherie:—

1.—Acheter des sujets de bonne qualité et bien conformés.

2.—Les tenir proprement et ne pas ménager sur la litière et les bons soins.

3.—Les bien nourrir; compléter la ration par l'achat de pain de lin ou de supplément protéique si c'est nécessaire.

Cet éleveur, qui en était à son premier essai dans ce genre d'élevage, mérite certainement des félicitations. Les connaisseurs sur le marché de Montréal ne les lui ont d'ailleurs pas ménagées, car il n'y a pas de doute que ses sujets étaient parmi les meilleurs qui aient été vendus ici depuis assez longtemps. A.S.

Fruits et légumes

FRUITS ET LÉGUMES

Il est entré 454 wagons de fruits et légumes à Montréal contre 381 la semaine précédente. Parmi ceux-ci se trouvaient 7 wagons de pommes, 102 de pommes de terre, dont deux chars seulement venait de la province de Québec; 44 de fruits assortis, 49 de légumes divers; 222 de bananes et 30 de fruits venant du sud.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

A Québec.—Il n'y a pas grande activité sur les marchés publics de cultivateurs. On achetait le sirop samedi dernier pour 1.00 et 1.20 le gallon. La récolte a été environ 90% de la moyenne dans le district et la qualité des produits est bonne.

Les producteurs anticipent un excellent marché d'exportation aux Etats-Unis.

Montréal.—On offre de petite quantité de sucre sur les marchés de cultivateurs. Bien que la demande ne soit pas très forte, le bon sirop tient son prix

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 18 MAI 1935

PORCS ABATTUS		ŒUFS	
No 1, 90 à 140 lbs.	12c la lb.	A—gros.	19c doz
No 2, 140 à 174 lbs.	11c " "	A—moyen.	17c " "
No 3, 174 à 225 lbs.	10c " "	A—poulettes.	16c " "
Veaux abattus engraisés au lait		B.	16c " "
Bon.	7 ¹ / ₂ c la lb.	C.	15c " "
Moyen.	6 ¹ / ₂ c " "	Agneaux abattus	
Commun.	5c " "	No 1, 35 à 45 lbs.	11c la lb.
MOUTONS ABATTUS		No 2, 30 à 35 lbs.	10c " "
No 1.	5c la lb.	No 3, 25 à 30 lbs.	09c " "
No 2.	4c " "		
No 3.	3c " "		

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

OEUFS FRAIS DEMANDÉS

PLUS HAUTS PRIX PAYÉS

Références: Banque de Montréal.

LA FERME AVICOLE MONTRÉAL Limitée

29 St. Paul Est,

REMISES CHAQUE SEMAINE

Demandes prix et conditions.

MONTRÉAL Limitée

Montréal, Qué.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 18 MAI 1935

PRIX DE REMISE—COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE—MONTRÉAL ET QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 14 MAI 1935 INCLUSIVEMENT

BEURRE		FROMAGE	
		Blanc	Coloré
No 1 Pasteurisé	20c	No 1 9 ¹ / ₄ c	No 1 9 ³ / ₄ c
No 1 Non-pasteurisé	19 ¹ / ₂ c	No 2 8 ¹ / ₄ c	No 2 8 ³ / ₄ c
No 2	19c		

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULETS VIVANTS "A Griller"

Doivent peser au moins 1¹/₂ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—2¹/₂ lbs. et plus 25c
B—2 lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 22c
C—1¹/₂ lb. jusqu'à 2 lbs. 19c

"ROUGE"

A—2¹/₂ lbs. et plus 20c
B—2 lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 18c
C—1¹/₂ lb. jusqu'à 2 lbs. 16c

"BLANC" (LEGHORN)

A—2¹/₂ lbs. et plus 20c
B—2 lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 18c
C—1¹/₂ lb. jusqu'à 2 lbs. 16c

POULES VIVANTES

A. 18c la lb.
B. 16c " "
C. 14c " "
Coqs 9c " "

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. 10c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi le 20 mai 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs		Veaux de lait	
Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. \$9.25 à \$9.35	Choix	4 ¹ / ₂ c à 5c lb
Primes de \$1.00		Bon	4c à 4 ¹ / ₂ c "
Porc à bacon	180 à 230 lbs \$9.25 à \$9.35	Moyen	3 ¹ / ₂ c à 4c "
Porc à boucherie	160 à 240 lbs \$8.75 à \$8.85	Commun	3c à 3 ¹ / ₂ c "
Porcs légers et à engrais	120 à 160 lbs \$8.75 à \$8.85	Veaux de champs	
Porcs lourds	240 à 270 lbs \$8.75 à \$8.85	Bon	2 ¹ / ₂ c à 2 ³ / ₄ c lb
Extra lourds	270 lbs ou plus \$8.25 à \$8.35	Commun	1 ¹ / ₂ c à 2c "
Truies	\$6.75 à \$7.25	Agneaux du printemps	
Vaches		Bon	11c à 12c lb.
Choix	4 ¹ / ₂ c à 4 ³ / ₄ c lb	Moyen	10c à 11c
Bonne	4c à 4 ¹ / ₂ c "	Commun	7c à 9c
Moyenne	3c à 3 ¹ / ₂ c "	Moutons	
Commune	2c à 2 ¹ / ₂ c "	Bon	3 ¹ / ₂ c à 4c lb.
Très commune	1 ¹ / ₂ c à 1 ³ / ₄ c "	Commun	2c à 2 ¹ / ₂ c "
		Bouvillons	
		Choix	7 ¹ / ₄ c à 7 ¹ / ₂ c lb.
		Bon	6 ¹ / ₄ c à 6 ¹ / ₂ c "
		Moyen	5 ¹ / ₄ c à 5 ³ / ₄ c "
		Commun	4c à 4 ¹ / ₂ c "
		Commun (légers)	3 ¹ / ₂ c à 4c "
		Taureaux	
		Bon	4c à 4 ¹ / ₂ c
		Moyenne	3 ¹ / ₂ c à 4c
		Commune	3c à 3 ¹ / ₂ c
		Très commune	3 ¹ / ₂ c à 3c

à \$1.25 le gallon, contenant compris. Le prix du sucre varie entre 12 à 15 cents la livre. Dans les Cantons de l'Est on rapporte que les négociants achètent de fortes quantités de sucre à 5 sous la livre sans égard à la qualité. Les réceptions venant des producteurs des comtés de Beauce, Frontenac et Dorchester à Plessisville sont très fortes. Ajoutons de bons envois des comtés de l'Islet,

Montcalm, l'Assomption et Berthier. Nous sommes informés qu'une compagnie américaine a déjà acheté environ 140 wagons de sucre en pains de 40 et 70 livres par anticipation d'une réduction du tarif américain sur les produits de l'érable. Tous les acheteurs sont unanimes à déclarer que la qualité des produits est beaucoup supérieure à celle de l'an dernier.

La Nouvelle
VIKING
DIABOLOG
L'ÉCRÉMEUSE
Supérieure
CONDITIONS FACILES DE
PAIEMENT—Allocation générale sur votre vieille écrémeuse.
Pour détails, écrire à
SWEDISH SEPARATOR
COMPANY LIMITED
720, rue Notre-Dame O. Montréal

Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rep. a W. S. V. — Les sols sablonneux se prêtent très bien à la culture des pommes de terre, et aux cultures sarclées en général. Un fermier avec qui nous avions l'occasion de causer, il n'y a pas bien longtemps et dont le sol d'une partie de sa ferme semble de même nature que celui que vous possédez nous déclarait obtenir d'excellents rendements d'avoine, tandis que ce sol ne semble pas bien se prêter à la culture de l'orge.

Devons-nous ajouter que nous ne vous conseillons pas de semer de la luzerne sur un sol aussi léger, vous ferez mieux, à condition de bien chauler, d'essayer d'améliorer ce sol avec une semence d'avoine mélangée de graine de trèfle d'odeur.

Les sols sablonneux exigent une rotation courte, trois ans par exemple, lère année, semence d'avoine et trèfle d'odeur, 2ème année pâturage ou foin de trèfle, 3ème année, cultures sarclées.

C'est le propre de la plupart des terres sablonneuses de manquer de chaux, il faut qu'elles soient engraisées fréquemment, à petites doses d'un engrais bien décomposé. Il convient d'ajouter des engrais chimiques, lorsque vous cultivez des pommes de terre et autres légumes.

Il n'y aurait pas de mal à observer la façon dont procèdent les habitants de votre paroisse qui réussissent le mieux sur leurs fermes dont le sol ne doit pas être bien différent du vôtre, d'après ce que nous en savons. Les conseils de ces cultivateurs pratiques devraient vous être très utiles et vous tirer d'embarras.

A. J. B. Ste-A. — Il n'y a pas d'inconvénient à soigner vos animaux avec du grain qui a été désinfecté à la formaline, pourvu que ce grain soit bien aéré et que les vapeurs de la formaline aient eu le temps de s'en dégager.

R. C. Hosp. Ste-El. — Evidemment si l'on arrive à déterminer le sexe des poussins avant de mettre les œufs sous incubation ce sera encore préférable au système japonais qui rend d'appréciables services actuellement, car nous observons qu'un certain nombre de couvoirs peuvent remplir des commandes pour des poussins sexés, cochetts, et poulettes d'un jour.

En ce moment des couvoirs annoncent des cochetts d'un jour à 2 sous pièce, tenant compte des frais d'incubation, cela n'est pas payant, cependant on se reprend sur le prix des poulettes d'un jour, dont le prix de vente est de 18c l'unité, environ.

Nous connaissons des techniciens qui poursuivent des études en ce moment afin d'en arriver à la détermination du sexe dans l'œuf, il est possible qu'un jour la science nous arrivera avec une méthode précise de procéder. En attendant la méthode Suzuki est très appréciée.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Evitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Ecrivez-nous, The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Comment prévenir le goût du bois dans le beurre

Le Service des Recherches Laitières du Ministère fédéral de l'agriculture a découvert un moyen de supprimer le goût du bois qui affecte depuis bien des années le beurre gardé au froid et cause des pertes de milliers de dollars tous les ans. Ce renseignement a été communiqué par le Dr E. G. Hood, chef du Service des Recherches Laitières, à la convention annuelle de la Société d'industrie laitière du Manitoba, tenue à Winnipeg la semaine dernière dans un travail intitulé: "Nouvelles études sur le goût du bois dans le beurre conservé".

La pratique actuelle est de se servir, pour l'entreposage du beurre, des boîtes ou caisses qui sont enduites à l'intérieur d'une couche de cire de paraffine, mais cette précaution ne suffit pas pour empêcher le beurre de prendre le goût du bois. Il y a cependant un revêtement breveté, qui, employé avec le parchemin, réussit assez bien à prévenir ce défaut, mais il coûte cher et il a d'autres désavantages. A la suite d'expériences soigneuses et prolongées, conduites par le Dr Hood et son adjoint, A. H. White, on a constaté que la pulvérisation de l'intérieur des boîtes de beurre avec ce que l'on appelle un traitement de caséine-formaline peut prévenir entièrement le goût du bois.

La formule recommandée aujourd'hui pour l'emploi commercial est la suivante: préparation de caséine tirée de lait suri de lui-même, 50 grammes; borax, 7,5 grammes, eau, 300 centimètres cubes. On prépare la solution de formaline en ajoutant 1,5 volume de 40 pour cent de formaline à 10 volumes d'eau. La solution de caséine est préparée à environ 120 degrés Fahrenheit et pulvérisée sur les boîtes à la même température. La solution de formaline est appliquée à froid.

En appliquant les deux solutions à la boîte ou aux matériaux qui doivent former la boîte, on les pulvérise simultanément avec un fusil-pulvérisateur à double bec, et les pulvérisations se mélangent en frappant la surface.

L'expérience que nous avons eue avec les substances brevetées et la caséine-formaline au point de vue expérimental et sur une échelle commerciale, indique que le traitement à la caséine-formaline promet d'être très utile dans la pratique quand on prend tous les facteurs en considération, a déclaré le Dr Hood. "Non seulement il prévient le goût du bois mais il a prévenu également le blanchiment de la surface dans toutes les boîtes d'expérimentation ou de commerce qui ont été remplies et examinées l'année dernière".

Les revêtements brevetés, employés conjointement avec du parchemin, ont donné de tous aussi bons résultats que le traitement à la caséine-formaline pour prévenir le goût du bois, mais ces revêtements coûtent cher lorsqu'ils sont employés avec du parchemin. Leur manutention est difficile dans les conditions commerciales et il est peu probable que ce moyen soit jamais beaucoup employé. L'emploi de revêtements brevetés, sans parchemin, n'a pas donné de bons résultats au point de vue de la manutention et aussi parce que la surface du beurre s'éventait.

Le traitement des boîtes à la caséine formale sur une échelle expérimentale est relativement simple lorsqu'on a les appareils nécessaires, mais il est évident qu'il faudrait que ce mode d'application fut grandement modifié et amélioré avant qu'il puisse être employé dans la fabrication industrielle des boîtes à beurre. Nous travaillons actuellement, de concert avec les ingénieurs des Laboratoires des produits des forêts du gouvernement fédéral, à développer un système qui permettra aux fabricants de boîtes de beurre de produire la boîte traitée à la caséine sur une échelle commerciale.

LA POUSSE (LE SOUFFLE)
Depuis 30 ans, le REMÈDE CAPITAL contre la POUSSE a été employé avec succès par des milliers de propriétaires de chevaux. Je vous enverrai, pour 10 cents (en timbres ou monnaie), un échantillon d'essai d'une semaine pour que vous puissiez vous aussi en faire l'épreuve.
C. W. DONALDSON, Dept. H.
Cassier postal 263, Ottawa, Ontario.

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

BUVEZ
LA BIÈRE
Dow
OLD STOCK
PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

NOUS METTONS À VOTRE
DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que :

Brochures — rapports — factums
catalogues — en-têtes de lettres — circulaires
enveloppes — factures — etc.

LE SOLEIL LTEE
(Département de l'Imprimerie)

Gens de la campagne et du district
FAITES IMPRIMER
— ou —
"SOLEIL"
Nos prix sont bas!
DEMANDEZ NOS COTATIONS

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme Ltée,
No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

Nom _____

NOUVEAU

R.R. No _____

Bureau de poste _____

Comté _____

Province _____

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

REÇU
27 SEP. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

PER
B-226

LE
B

COOPÉ
INDUST
PARA
LES

VOLUME